

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 6.]

MONTRÉAL, 16 NOVEMBRE, 1871.

[\$2 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU  
COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>

Éditeurs-propriétaires.

Abonnement \$2 par an.  
Annonces - 10 cis. la ligne par insertion.

### Chemins de Fer



COMPAGNIE DU  
CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC  
DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Nouveaux chars pour tous les Trains Express

LES Trains partiront maintenant de MONTREAL  
comme suit :

#### ALLANT À L'OUEST.

Express de Jour pour Ogdensburg, Ot-  
tawa, Brockville, Kingston, Belleville,  
Trenton, Guelph, London, Brantford,  
Goderich, Buffalo, Déroit, Chicago et  
tous les points au Ouest à .. 8 00 A. M.  
Express de Nuit do do .. 5 00 P. M.  
Train d'accommodement pour Brockville  
et les stations intermédiaires .. 4 00 P. M.  
Train Mixte pour Kingston do do .. 6 00 A. M.

#### ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train d'accommodement pour Island  
Pont et les stations intermédiaires .. 7 00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Cen-  
tral .. 9 00 A. M.  
Express pour New York et Boston via  
Vermont Central .. 5 30 P. M.  
Le train de la Mallo pour St. Jean et  
Rochester, en connexion avec les  
trains de Stonestead Shefford & Cham-  
bly et de Jonction des Cantons du Sud  
Et .. 3 00 P. M.  
Train de la Mallo pour Island Pond,  
et les stations intermédiaires .. 2 00 P. M.  
Le Nord-Nuit pour Qué., Island Pond,  
Gouarn, Portland et Boston et les Pro-  
vinces d'en Bas, arrêtant entre Mont-  
réal et Island Pond à St. Hubert, St.  
Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond,  
Sherbrooke, Lennoxville, Co. ton,  
Coaticouck et Porton Hills, seulement  
à .. 10 30 P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Pullman à  
tous les trains d'express de jour et de nuit. Le baga-  
ge sera éligible pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec  
les autres lignes, la Compagnie ne sera pas respon-  
sable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront  
pas des stations à x heures nommées.

Les steamers *Carlotta* ou *Isaac* laisseront Portland  
pour Halifax, N. B., tous les Samedi après-midi à  
1 00 heures p. m. Le confort est excellent pour les  
passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant  
le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le  
Grand Tronc, laisse Portland tous les Mercredi et  
Vendredi à 6 00 heures p. m., pour St. Jean, N.  
B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales sta-  
tions de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ  
et de l'arrivée de tous les Trains aux stations inter-  
médiaires et au terminus du chemin, s'adresser au  
Bureau où l'on vend des billets à la Station Boy-  
aventure ou au Bureau No. 39, Grande Rue S. Jac-  
ques.

C. J. BRYDGES,  
Directeur-Gérant.

Montréal, 31 Octobre 1871.

## LE BULLETIN DE NEW YORK

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

### ABONNEMENT POUR LE CANADA:

Un an ..... \$8.00  
Six mois ..... 4.50

Les communications relatives au Journal et les  
remises de valeurs devront être adressées au Direc-  
teur du *Bulletin de New York*, 48 Broad Street, ou au  
Bureau du *Négociant Canadien*, bâtiesse de la *Gazette*  
à Montréal.

À Vendre.

SEL DE LIVERPOOL.

2,000 SACS 10 AU TONNEAU

À VENDRE

par

MORIN & C<sup>IE</sup>.

24, RUE ST. SACREMENT.

### COMPAGNIE SALINIFÈRE DU CANADA

5,000 QUARTS SEL FIN DU CANADA EN  
3,000 SACS DISPONIBLE.

À vendre par

THOMAS W. RAPHAEL,  
AGENT,

50 RUE DE L'HOPITAL.

### Marchands de Tabac, Cigares, &c

A. DUBORD & C<sup>IE</sup>.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANU-  
FACTURIERS DE TABAC.

En Gros et en Détail

227 & 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale de com-  
merces sur notre tabac en poudre si avantageusement  
connu dans les Provinces du Canada.

C. FILIATRAULT.

MARCHAND DE TABAC et  
MANUFACTURIER DE

TABAC FUMER, à CHIQUER et EN POWDER.

IMPORTATEUR DE

PIPES DE FANTAISIE, CIGARES DE LA

HAVANE, &c.,

Nos. 11 et 13, Place Jacques Cartier, MONTRÉAL, P. Q.

HENRY & C<sup>IE</sup>,

MANUFACTURIERS DE TABACS,  
271 RUE ST. PAUL,

MONTRÉAL, P. Q.

### L. A. GLOBENSKY & C<sup>IE</sup>,

IMPORTATEURS

PIPES ET UME DE MER.

PIPES—IMITATION de.

PIPES—BOIS.

BLAQUES A TABAC,

POTS do. do.

CIGARES,

EN GROS,

342 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

### LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné que L'ASSEMBLER  
ANNUEL des Actionnaires de la Banque  
Jacques-Cartier aura lieu à la Banque, JEUDI, le 14  
DECEMBRE prochain, à TROIS heures P. M.

Par ordre du Bureau,

H. COTTE,

Caissier.

Montréal, 14 nov. 1871.

### LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

AVIS est par le présent donné qu'un Dividende  
de QUATRE pour CENT sur le Fonds Capital  
de la Banque Jacques-Cartier, a été déclaré pour le  
quatrième trimestre, payable à la Banque le et après le  
PREMIER jour de DECEMBRE prochain.

Les Livres de Transport seront fermés du Seize au  
cinq Novembre prochain, inclusivement.

Par ordre du Bureau

H. COTTE,

CAISSIER.

Montréal, 31 octobre 1871.

ADOLPHE GERMAIN,

AVOCAT,

SOREL, District de Richelieu.

M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'aff-  
aires légales dans le district de Richelieu.

AVIS.

J'AI pris M. W. G. SETHEN comme associé  
dans mon affaire; la société devant dater du 1er  
avril 1871, et tout le Passif et l'Actif a et depuis cette  
date seront ceux de la nouvelle société.

CHAS. T. PALSGRAVE.

### MONTREAL TYPE FOUNDRY, PAL-GRAVE & STETHEM,

PROPRIÉTAIRES,

continueront les affaires dans l'ancienne place.

PALSGRAVE & STETHEM.

### Avis du Gouvernement.



### AVIS DU GOUVERNEMENT.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 15 novembre 1871.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains  
jusqu'à nouvel ordre: 11 par cent.

R. S. M. BOI CHETTE,

Commissaire des Douanes.

Ces Avis ci-dessus est le seul qui doit paraître  
dans les papiers autorisés, et la publier.

## Importateurs de denrées coloniales.

**J. HUDON & CIE.,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS**  
 de  
**DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX**  
 et COMESTIBLES.  
 Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
 246, RUE ST. PAUL, et  
 199 et 201 DE-COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**GAUTHIER, MAYRAND & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE.  
 LARD, SAINDOUX, etc.  
 274 et 281, Rue Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.

**GAUCHER & TELMOSSÉ.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 DENRÉES COLONIALES,  
 VINS ET SPIRITUEUX,  
 MARCHANDS DE  
 FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
 No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
 MONTRÉAL.  
 G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

**L. CHAPUT, FILS & CIE.,**  
**IMPORTATEURS**  
 D'EPICERIES FRANÇAISES et ANGLAISES,  
 VINS et LIQUEURS,  
 Coin des Rues des Commissaires et St. Pierre,  
 MONTRÉAL.

**SENECAL, CADIEUX & JOLY,**  
**IMPORTATEURS,**  
 MARCHANDS D'EPICERIES,  
 VINS, LIQUEURS, et  
 PROVISIONS  
 278, RUE ST. PAUL, et  
 225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**DESMARTEAU & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE**  
 VINS, LIQUEURS,  
 EPICERIES, etc.,  
 EN GROS  
 231 et 233 RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTRÉAL.

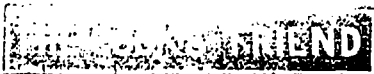
**TURGEON & LESIEUR,**  
**MARCHAND EN GROS DE**  
 VINS, LIQUEURS, EPICERIES, etc.  
 No. 338 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.  
 MM. T. et L. ont toujours en main toutes sortes de  
 tabac, cigares, etc. à des prix très réduits.

**D. C. BROSEAU.**  
**MARCHAND EPICIER EN GROS**  
 VINS, LIQUEURS, PROVISIONS, etc.,  
 123, RUE ST. PAUL,  
 En face du Marché Bonsecours,  
 MONTRÉAL.

**J. O. MERCIER,**  
**MARCHAND DE VINS,**  
 SPIRITUEUX, EPICERIES, et  
 COMESTIBLES,  
 EN GROS et EN DÉTAIL,  
 No. 157 RUE ST. PAUL,  
 MONTRÉAL, P.Q.

**C. MELANÇON.**  
**MARCHAND-EPICIER,**  
 191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDRE A BOULANGER  
 QUI EXISTE.



Est la seule originale et authentique.  
 ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
 Vendue par tous les Epiciers.

## Garde-Magasins.

**O. STE. MARIE & CIE.**  
**GARDE-MAGASINS.**  
 (Warehoumen.)  
 LISTE DE NOS MAGASINS:  
 30 St. Nicholas, 2 Magasins et Caves, Entrepôts Nos.  
 29 et 77.  
 20 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entre; 6t No.  
 92.  
 26 St. Sacrement, 1 Magasin et Caves, Entrepôt No.  
 92.  
 8 St. Eloi, Magasin et Caves, Entrepôt No. 88.  
 29 St. Gabriel, 2 Magasins et Caves, Entrepôt No. 78  
 et 91.  
 19 et 21 Ste. Thérèse, 2 Magasins et Caves.  
 13 Du Collège Insp. du Potasse, 1 Magasin.  
 6 St. Eloi, 1 Cave.  
 37 St. Nicolas, 1 Cave.  
 10 et 14 Nazareth, près du Canal. Magasins pour sel,  
 comestibles, etc. etc.

**EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU  
 FRANC DE DROITS.**

**FRED. CASTLE,**  
 66, RUE DE LA-COMMUN.  
 Vis-à-vis le Bassin du Canal.  
 MONTRÉAL.

## Huiles et Peintures.

**JOHN McARTHUR & SON,**  
**IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,**  
 PEINTURES SECHES ET A  
 L'HUILE, VERNIS, VITRES,  
 PRODUITS CHIMIQUES,  
 Marchandises de Marine, Teintures, &c.,  
 18 Rue Lemoine,  
 MONTRÉAL.

**R. C. JAMIESON & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-**  
 TATION DE LAQUE DE CHINE.  
 IMPORTATEURS  
 D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
 REBENTINES, etc., etc.  
 No. 3 Halle aux Bûches et No. 6 Rue St. Jean,  
 MONTRÉAL.

## Importateurs de nouveautés.

**THOMAS, THIBAUDEAU & CIE.**  
**IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES**  
 En Gros Sagement, No. 39, Rue St. Paul.  
 THOMAS THIBAUDEAU & CIE. Montréal,  
 THIBAUDEAU, THOMAS & CIE. Québec. MONTRÉAL.  
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester.

**S. GELINAS.**  
**IMPORTATEUR.**  
 No. 282 RUE ST. PAUL.  
 Coin des Rues  
 ST. GABRIEL et ST. PAUL,  
 MONTRÉAL.

**FRANCŒUR & GIROUX,**  
**IMPORTATEURS**  
 DE  
 NOUVEAUTÉS FRANÇAISES.  
 ANGLAISES  
 et  
 AMERICAINES.  
 7 & 9, RUE ST. LAURENT,  
 MONTRÉAL.

**M. TRESTER,**  
**IMPORTATEUR DE MARCHANDISES**  
 ALLEMANDES, FRANÇAISES et BELOES.  
 IMPORTATEUR  
 D'ARTICLES pour FUMEURS, TELS QUE PIPES  
 EN ECUME DE MER, BLAGUES, PIPES  
 EN BOIS, etc., etc., et de  
 CIGARES de la HAVANE et d'ALLEMAGNE.  
 M. T. tient toujours un assortiment des plus  
 complets et des plus variés de Jouets d'Allemagne,  
 d'articles en cuir, sachets, etc.  
 ENTREPOT—388 & 390, RUE ST. PAUL.  
 MONTRÉAL.

**HAMILTON & CIE.,**  
**MARCHANDISES DE GOUT et D'ETAPE.**  
 105, RUE ST. JOSEPH,  
 Vis-à-vis ville Dupré,  
 MONTRÉAL.

## Huile de Pétrole.

**COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
 ET DE MINES (Limitee)**

Bureau principal: 22 MISING LANE, LONDRES.  
 ANGLETERRE.

TRADE MARK.



**RAFFINERIE DE PETROLE (STANDARD  
 PETROLIA) ONTARIO.**

D. CAMPBELL, AGENT.

Et Huile aux Bûches.

MONTRÉAL.

ROBERT B. MURRAY,

**MARCHAND EN GROS DE PETROLE RAF-**  
 FINEE, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-  
 ZOLE, GOUDRON, etc.,

35 Rue Levoine, MONTRÉAL.

Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
 d'Huiles de Charbon.

Le plus haut prix payé pour les barils vides.

Librairie et Relieur.

MAISON FONDÉE EN 1812.

**J. B. ROLLAND & FILS.**  
 LIBRAIRES-ÉDITEURS ET IMPORTATEURS  
 D'ARTICLES FRANÇAIS, BELGES ET  
 ALLEMANDS.

Livres de comptes et Registres fabriqués avec papier  
 de première qualité et reliés avec solidité.  
 Cartes à jouer—Grand Mogul, Highlander, Jacques-  
 Cartier, (nouveau).  
 TAPISSERIE—Anglaises et Canadiennes.

J. B. ROLLAND & FILS.

Rue St. Vincent, 12 et 14.

L'ALMANACH DU PEUPLE

POUR L'ANNEE BISEXTILE 1872.  
 (Troisième année.)

PRIX A LA DOUZAINE, 30 CENTS.

En vente à la Librairie de  
 C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS.

27 et 29 Rue St. Paul.

MONTRÉAL.

LIBRAIRIE NOUVELLE.

**ALPHONSE DOUTRE & CIE.,**

COIN DES RUES

NOTRE DAME ET ST. GABRIEL.

MONTRÉAL.

Vient de recevoir un assortiment considérable de

LIVRES

DE PRIÈRES.

DROIT, et

LITTÉRATURE.

On trouve aussi à cette Librairie ce qu'il y a  
 de plus nouveau et de plus recherché

EN EFFETS DE BUREAU, etc.

CHARLES PAYETTE.

**LIBRAIRE-RELIEUR,**

250—RUE ST. PAUL—250

Vis-à-vis la Rue St. Vincent.

MONTRÉAL.

Hotels.

HOTEL RIVARD.

No. 64 Rue St. GABRIEL, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des  
 bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
 Table des mieux servis.



## REVUE COMMERCIALE DU MARCHÉ DE MONTREAL,

Pour la semaine finissant le 15 Novembre 1871.

Notre port se dégarnit rapidement des vaisseaux d'outre-mer et tout annonce la clôture prochaine de la navigation. La Compagnie du Richelieu a haussé ses taux de fret de 25 pour cent et a changé ses heures de départ de six à cinq heures. Les vaisseaux qui se trouvent dans le port sont activement engagés à prendre leurs cargaisons et avant la publication de notre prochain numéro il est probable qu'il n'en restera pas un seul. Il reste encore une grande quantité de marchandise à transporter malgré le refus des chargeurs depuis plusieurs jours de faire de nouveaux contrats. Il est maintenant prouvé que nos moyens de transport sont au-dessous des exigences du commerce et qu'il faut de toute nécessité remédier à cet état de chose ou voir échapper le commerce de transit qui cette année plus qu'en aucun autre temps a adopté la voie du St. Laurent. Ce commerce qui n'est qu'à son début prendra des proportions immenses avec l'élargissement des canaux, les améliorations du havre et le creusement du St. Laurent. Les énormes quantités de produits des Etats de l'Ouest devront trouver leur débouché par cette voie qui est moins longue, plus économique et plus rapide que la voie du canal Laie. Mais pour cela il ne faut plus de vains discours; il faut se mettre à l'œuvre et s'y mettre promptement et résolument si nous ne voulons pas que l'Etat de New-York nous devance. Le St. Laurent d'après ce que nous voyons par les journaux américains aura aussi un autre compétiteur pour le transport des produits des Etats de l'Ouest dans le Mississippi, et on s'efforce à démontrer l'avantage de cette route pour les expéditions en Europe sur celle de New-York.

La navigation de l'intérieur a éprouvé des retards dans deux occasions depuis quelques jours par le bris de portes d'écluses du canal de Beauharvais.

Des journaux anglais de notre ville ont publié quelques correspondances sur le monopole qu'exerce la Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent. Ce monopole est de nature à donner un mauvais nom à la navigation du St. Laurent, et il est de l'intérêt du commerce canadien de le faire cesser au plus tôt.

Nous remarquons beaucoup d'activité dans toutes les branches de commerce. Nous devons faire exception pour le commerce de farines et de céréales qui n'a pas partagé l'entrain des autres branches. Le commerce de ferronnerie est exceptionnellement actif, la production étant au-dessous de la demande pour les poêles, les clous et quelques autres articles. La demande pour la fonte augmente journellement et les cours ont subi en conséquence une nouvelle hausse. Il s'est établi un courant d'affaires très actif dans les huiles de poisson et la spéculation a opéré sur une grande échelle dans la perspective d'une rareté en conséquence de la destruction de la flotte engagée dans la pêche à la baleine. Les spiritueux domestiques ont été en bonne demande et de fortes opérations ont été conclues pendant la huitaine. Le retard dans les arrivages des vaisseaux de Malaga laisse notre place sans fruit nouveau du midi de l'Espagne, à l'exception du raisin de Valence, de même que le retard de l'arrivée de "La Léonie" de Marseille laisse notre marché dépourvu de beaucoup de produits français.

Dans le commerce de chaussures nous avons peu ou point de changement à renseigner. La neige que nous avons eue et qui est presque

immédiatement disparue a rendu les chemins très boueux et le commerce de détail a en conséquence reçu un nouvel essor. Le commerce de cuir reste sans changement important. Le commerce de poisson a été marqué par une activité extraordinaire; la demande étant particulièrement pour la morue verte en grenier, la morue verte en quart, la morue séchée, le saumon et le hareng du Labrador.

FARINE.—Le calme renseigné dans la farine la semaine dernière s'est continué sans changement pendant le reste de la semaine. La boulangerie seule a opéré. Le 12 la demande s'est réveillée et les cours étaient quelque peu en hausse. On renseignait le placement de 1000 barils farine fraîche moulue meunerie de la ville à \$6.00. La farine extra et fancy étaient négligées. La superfine était de débite facile de \$5.30 à \$5.92½ pour les marques ordinaires des Etats de l'Ouest et du Canada. Les basses qualités étaient en meilleure demande et on rapportait quelques transactions en fine de \$5.25 à \$5.30 et à \$4.00 pour middling. Clôturant aux cours renseignés dans les prix courants.

BLÉ.—Les vaisseaux maintenant dans le port ayant chargements assurés, les transactions dans ce céréale ont été sans importance au commencement de la semaine. Quelques transactions importantes furent conclues le 14 et on renseignait la vente du contenu de 50 charrs de blé du Haut-Canada à \$1.39 à livrer.

Londres, 25 octobre 1871.

BLÉS.—Cargaisons arrivées. Le nombre important de cargaisons de blés d'Amérique actuellement en vente accable un peu le marché, surtout pour ces qualités. Le prix de 56s. 6d. a été, paraît-il, accepté pour quelques chargements blés d'Amérique du printemps. Transactions peu importantes.

Il est arrivé un bon nombre de chargements depuis quelques jours à la côte; le télégraphe en signale dix autres aujourd'hui:

A livrer, un peu de calme également, prix nominaux.

MAÏS.—Sans changement.—ORGES.—FERMES. GRAINES DE LIN ET COLZA.—FERMES et en voie hausse.

Mark Lane.

Blé anglais.—Apports modérés, affaires tranquilles et sans importance. Blé étranger, calme aussi; prix bien tenus, mais pour vendre il aurait fallu faire des concessions.

ORGES.—Sans changement.

MAÏS.—Plus calme.

Liverpool, 24 octobre 1871.

BLÉS.—Les importations, cette semaine, ont été plus larges que d'habitude. Elles consistent:

|   |
|---|
| En 158 000 qx m. d'Amérique et Ca. ada. |
| 26,109 " d'Égypte et Méditerranée       |
| 6,540 " du Chili.                       |
| Plus 10,569 " farine d'Amérique.        |

Nous avons reçu, en outre, 57,000 qx met. maïs d'Amérique et du Canada et 26,000 du Danube, ce qui est beaucoup pour le peu de demandes actuelles.

Nous avions bonne affluence de minotiers et de commerçants à notre marché d'aujourd'hui, mais la demande pour les blés était faible et les prix ont fléchi de 1 à 2d. par cental, excepté pour les belles qualités d'Amérique qui ont maintenu leur prix.

MAÏS, orges, fèves, celines.

Pois.—Les dernières cargaisons ont trouvé preneurs à 93c. le long des vaisseaux. Le

contenu de quelques charrs a été placé à 90c. par lbs. en disponible. Pour le livrable nous n'avons aucune transaction à renseigner.

GRAINE DE LIN.—Pendant le courant de la huitaine sous revue, notre marché a été très ferme pour la graine de lin qui a été recherchée tant en disponible qu'à livrer aux plus hauts prix de la semaine dernière; le marché clôture en tendance inférieure à la hausse.

GRAINE DE MIL.—Le calme renseigné dans notre dernier se continue. Nominale à \$2.60 par 50 lbs.

SAINBOUX.—Les opérations sont très restreintes par le manque de farine. On cote 10½c. en baril et 11c. en tinette.

LARD.—Calme par continuation. On cote mess \$15.75 à \$16.25, mess mince \$14.75 à 15, prime \$10 à 10.50, extra prime \$9 à \$9.50. Lard en caisse \$5.50 à \$6.00 par 100 lbs.

BRASSON.—La demande se réveille pour les qualités de choix aux cours cotés, celui de qualité moyenne et inférieure est négligé par continuation. Les stocks de ces dernières qualités sont considérables, tandis que celui de choix est rare.

POISSON.—Nous n'avons pas mémoire d'une demande aussi active pour la morue verte. Chaque lot qui est arrivé a trouvé preneur à prix progressif. La modicité de nos provisions entrave la conclusion de plus fortes affaires. On renseignait les placements suivants: 100 dralles à \$5.75, revendus à \$6, 100 dralles à \$6.25, 250 quarts à \$4.25, clôturant à \$4.50, 250 quintaux morue sèche à \$4, le tout au comptant sans escompte. Le saumon est très recherché et se trouve presque entièrement entre les mains des détailliers. Le maquereau est négligé. Les stocks en disponible sont amples mais la qualité est inférieure. La demande pour le hareng est plus calme; celui du Labrador de bonne qualité trouve preneurs à \$4.50, mais celui de Canso est négligé. Aux dernières ventes publiques la qualité du poisson était très inférieure et les enchères étaient conséquemment sans entrain. On cote à la clôture morue en quart \$4.75 à \$5.00; dralle \$6.75 à \$7.00.

BOIS DE CHAUFFAGE.—Malgré l'augmentation des recettes il n'est établi encore une nouvelle hausse sur ce combustible de 50 cts. par corde. L'approche de la clôture de la navigation donne beaucoup d'entrain au commerce de combustible particulièrement en face de la diminution des existences qui ont coutume de se trouver dans les clos à cette saison de l'année. Aussi tout ce qui arrive trouve-t-il preneur en débarquement, les recettes étant au-dessous de la demande. On cote aujourd'hui pris sur le quai l'ébale du Haut-Canada \$7.50 par corde; merisier \$7, hêtre \$6.50; épinette \$5; ébale du Bas-Canada \$6.50 à \$7; merisier \$6 à \$6.50; hêtre \$5.50 à \$6; épinette \$4.50 à \$5.

BOIS DE SERVICE.—Les stocks sur les quais ont diminué sensiblement et dans quelques jours on n'y verra pas un seul morce de bois. La demande est très activement active sans changement de prix.

Nous voyons avec plaisir que de nouvelles entreprises s'établissent continuellement dans le commerce de bois. Parmi les hommes les plus entreprenants engagés dans le commerce de bois, nous mentionnons d'une manière spéciale les entrepreneurs propriétaires des moulins de Pierreville qui non contents d'occuper une des places les plus prééminentes dans le com-

merce de bois qui se fait dans les Indes Occidentales ont encore cherché un nouveau champ d'exploitation sur le marché français et vont faire concurrence aux produits de la Baltique qui jusqu'à ce jour ont eu le monopole des marchés de Bordeaux et de Marseille. Nous donnerons de plus amples renseignements dans un prochain numéro, et les que nous aurons en main les statistiques qui feront voir jusqu'à quel point le commerce de bois a pris d'extension depuis le rétablissement de ces moulins qui ont été détruits par le feu l'année dernière et rétablis plus grands et plus complets en quarante-sept jours.

Le *Canadien* de Québec, publie l'état comparatif suivant du bois mesuré et inspecté dans ce port :

Québec, 10 nov. 1871.

|                        | 1869.      | 1870.      | 1871.      |
|------------------------|------------|------------|------------|
| Aubier .....           | 11,679,595 | 1,498,042  | 3,237,270  |
| Pin blanc .....        | 3,919,569  | 12,581,638 | 17,136,987 |
| Pin rouge .....        | 2,530,435  | 1,914,247  | 1,706,989  |
| Chêne .....            | 2,048,055  | 2,821,974  | 3,247,337  |
| Orme .....             | 1,595,511  | 1,975,012  | 319,392    |
| Frêne .....            | 272,426    | 339,904    | 202,495    |
| Basswood .....         | 9,766      | 15,038     | 13,234     |
| Noyer .....            | 2,393      | 1,515      | 1,023      |
| Épave .....            | 248,769    | 142,399    | 75,775     |
| Bouleau et érab. ....  | 558,497    | 375,236    | 141,200    |
| Mats et beauprés ..... | 16         | .....      | 6 pes      |
| Épars .....            | 328        | 161        | 102        |
| Douves, Std. ....      | 1256,62    | 10903,31   | 151525,3   |
| Do W I .....           | 4274,23    | 121004,9   | 0,32255,7  |
| Do barils, .....       | 12,829     | 175,17     | 100,9      |

CHARBON.—Une hausse de 25c. à 70c. par tonneau s'est établie sur le charbon anthracite. Les autres qualités restent sans changement. Le charbon écossais à vapeur est très ferme et jouit d'une bonne demande. On cote par tonneaux de 2600 lbs. :

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| American anthracite (Egg size) ..... | 8.00 à 7.50 |
| " " (Chesnut) .....                  | 8.25        |
| " " (Four) .....                     | 8.00        |
| Charbon du Pays de Galles .....      | 8.50 à 9.50 |
| " Lehigh pour usines .....           | 8.50 à 9.50 |
| " Newcastle pour grilles .....       | 6.50 à 7.00 |
| " Sydney .....                       | 5.00 à 5.50 |
| " Bate Glacé .....                   | 6.00        |
| " de forge .....                     | 6.50        |
| " Grilles et inférieur .....         | 1.50 à 5.00 |
| " Ecossais à vapeur .....            | 1.50 à 6.00 |
| " Intercolonial à vapeur .....       | 5.50        |
| " " à grille .....                   | 6.00        |

FOIN ET PAILLE.—Le mauvais état des chemins empêche les cultivateurs d'amener leur foin sur le marché qui a été moins fréquenté cette semaine que la semaine précédente. Les prix ont varié de \$12 à \$15 par 100 bottes et la paille de \$5 à \$7 selon qualité.

LAINE.—Nous n'avons aucun nouveau renseignement à donner sur l'article laine. Notre place est mal approvisionnée de laine du Cap de Bonne Espérance. Il ne s'offre que très peu de laine domestique qui se cote de 25 c. à 40 c.

Sur place de Toronto les cours ont haussé légèrement. Les transactions étaient sans importance. On cotait laine de toison (fleece wool) 35 c. à 40 c., laine étirée (pulled wool) supérieure 32 c. à 37 c.; No. 1 30 c. à 32 c.; noire 30 c. à 32 c.; non assortie 25 c. à 32 c.

Sur le marché de New York, les affaires étaient tranquilles. Néanmoins on remarquait qu'il s'établissait un meilleur courant d'affaires et les détenteurs tenaient leurs stocks à une légère hausse. Sur place de Boston, les opérateurs n'achetaient qu'au fur et mesure de leurs besoins journaliers.

PELLETERIES.—Les recettes sont peu considérables. Les manufacturiers répondent difficilement à l'activité qui existe maintenant pour les fourrures de toutes sortes. On cote les peaux de loutre de \$6 à 7; marte du Canada

\$1.50 à \$2; loup-cervier \$1.75 à \$2; renard rouge \$1.25 à \$1.50; oursin foncé \$3 à \$5; pécan \$5 à \$6; peau d'ours \$5 à \$10; chat sauvage 25 c. à 50 c. et castor \$15 par livre.

ARROWROOT.—La demande pour cet article est peu considérable et trouve placement en petite quantité principalement aux ventes par encren. On la cote de 10c. à 20c. selon la qualité et la pureté.

CAFÉ.—Demande régulière pour le commerce local. Peu d'opérations importantes à constater. On cote celui de Rio bas à ordinaire de 16c 19c.; Langayra de 17c à 19c.; Maracibo bon ordinaire 18c à 20c.; Java bas ordinaire 23c à 25c.; qualité supérieure 24 à 27c.; et Mocha 27c à 30c. Chicoré de Barry de 10c à 12c. selon l'importance des lots.

La demande pour cet article se maintient active sur tous les marchés de l'Europe, et partout nous voyons les prix se raffermir.

A Londres, il faut voir une hausse de 1s à 2s sur presque toutes les sortes. On y a vendu, cette semaine, 3,526 barr. 217 barils et 440 sacs Plantation Ceylan, basse qualité de 64s. 6d. à 67s.; bus midd. à midd. de 68s 6d. à 70s. 6d.; midd. à bon midd. de 70s. 6d. à 75s. 6d., et qualité supérieure de 80 à 65s.; 3000 sacs Ceylan natif, bon à bel ordinaire de 61s. 6d. à 63s.; 2500 sacs et 600 tonnes Indes natif, partie à livrer, à prix tenu secret et partié en disponible de 60s 6d à 64s.; 13 barr. 5,401 caisses et 24,641 sacs Indes Orientales, divers à divers prix; 10 barr. Jamaïque de 64s à 65s.; 3445 sacs Costa Rica, de 64s à 67s.; 753 sacs Rio lavé, de 66s 6d. à 73s.; plus à livrer un chargement de 3280 sacs Rio, par *Kite*, à 61s. deux chargements aux Cayes, et deux chargements Port-au-Prince, les quatre d'ensemble 12,000 sacs à expédier en décembre, janvier et février, au prix uniforme de 60s.

A Liverpool, aussi, la demande est active et les prix sont en hausse; on y a vendu 40 tiers et 94 barils Jamaïque, bas à bon middling de 70 à 70s, et très belle qualité à 122s; 265 sacs Ceara, bon à bel ordinaire de 61 à 63s, 17 sacs Costa-Rica à 64s; 150 sacs Haïti à 50s, qualité telle quelle; 1,380 Manille à prix secret, et 200 sacs Haïti, à livrer, 88s, qualité telle quelle.

EXOTIS.—Bonne demande aux prix suivants avec escompte selon les quantités pour la provenance de la manufacture d'Edwardsburg. Blanc type 8½c à 8½c; bleu 8½c à 8½c; silver-gloss en paquets de livre, ½ et ¼; 10½ à 11c, de blé d'Inde 10½c à 11c; en quarts pour fabricants 8c; pulvérisé pour confiseur, 9c; de blé d'Inde en quart 10c.

L'emploi de Berger 11½c, et on cote celui de Glenfield à 17c.

ERICES.—La demande pour les épices se continue bonne et particulièrement pour le poivre noir; le blanc commandé de 30 à 32½c. Le gingembre de la Jamaïque, vu la saison, est lourd de 18c à 17c selon les qualités, celui d'Afrique est négligé de 9c à 10c. La cannelle en caisse est ferme à 31c et 32½c; pour les qualités inférieures. Les noix de Muscade bonne qualité sont recherchées de 93c à 100c. Le clou de girofle s'offre facilement de 9½c à 10c. Le piment de 6c à 6½c. La moutarde Coleman en pots de 4lbs. trouve placement facile de 17c à 17½c; en pots de 2 lbs. de 18½c à 19½c, et d'une livre à 22c. On cote celle de Wix en bouteilles de 1 lb. de \$4.25 à \$4.50; ½ lb \$2.60 à \$2.70.

Les enchères, en cet article, qui ont eu lieu cette semaine (30 oct.) à Londres, ont été assez animées.

Le sagou est calme; 1374 sacs en majeure partie retirés, bon petit fort 16s 6d à 17s; mid. 15s 6d; aromatique 15s à 15s 6d. Le tapioca est ferme; 308 sacs Singapore vendus de 2½ à 3d; 300 sacs Penang retirés faute d'offres suffisantes; 30 sacs farine de tapioca vendus 1½. Le tapioca perlé est ferme; 572 sacs en partie vendus, bon petit moyen de 18s 6d à 19s; gros grain 19s; beau petit grain retiré à 20s. L'arrowroot est ferme; 42 bar. 293 tins St. Vincent vendus 3½d; bonne qualité en tins 3½d à 4d.

Les noix de muscade sont fermes; 13 caisses Indes occidentales vendues de 1s 6d à 3s; 6 boqs Batavia wormy retirées à 3s 1d; 48 caisses Penang vendues, 68 à 76 n. de 3s 6d à 3s 10d; 78 à 88 n. de 3s 3d à 3s 5d; petites noix 2s 11d; ord. 1s 4d à 1s 7d. Le macis est ferme; 1 caisse Grenade vendue à 43s 3d; 18 caisses Padang vendues de 4s 2d à 4s 3d; 5 caisses mid. Penang retirées à 4s 6d; 11 caisses vendues de 4s 2d à 4s 3d; 5 caisses mid. Penang retirées à 4s 6d; 11 caisses vendues de 4s 1d. à 4s 4d; basse qtà 3s 10 à 3s 11d.

Les clous de girofle de Penang sont en forte hausse; 6 caisses bonne qualité forte vendues 1s 8½d à 1s 8½d; 39 sacs Amboine foncée retirés à 4d. Les morceaux de canelle (chips) sont en baisse; 175 sacs en partie vendus, mid. Bark 1½d à 2d. Le piment est en meilleure tendance; on en a vendu publiquement 316 sacs, de bonne qualité moyenne, dans les prix de 2½d à 2½d; de gré à gré 1000 sacs ont également eu acheteurs à 2½d.

Le poivre noir est soutenu; aux enchères on a offert 3,316 sacs, dont moitié a eu acheteurs de 6½ à 6½d. pour Acheen, à 7d. pour Tranq; de 6½ à 7d. pour côtes occidentales et de 7½ à 7½ pour Malabar mi-lourd; de gré à gré on a traité, en outre 2,400 sacs, poivre noir disponible, à 7½ pour Singapore et de 6½ à 6½ pour Singapore et 70 tonneaux et 200 sacs, poivre noir de Penang de 6½ à 6½d. En poivre blanc, il s'est fait, cette semaine 1,800 sacs Singapore disponible de 11½ à 14½d. et 200 sacs Singapore à livrer à 14d.

A Liverpool, on a vendu cette semaine 1,300 sacs farine de sagou, de 15 sh. 10½d. à 16 sh; 76 sacs piment à 2½d., et 130 sacs poivre noir Singapore, de 7 à 7½d.

FRUITS.—Le retard de l'arrivée des vaisseaux de Malaga et de Marseille commence à créer du malaise et les fruits de Valence ont haussé de pleinement un centin par livre en conséquence de l'absence de ces vaisseaux. De nombreuses transactions ont été conclues à 6c, 6½c, le marché clôturant à 7c pour demi boîte et 6½c pour boîtes. Il s'est aussi établi un bon courant d'affaires pour le raisin de Corinthe de 5½c à 6½c. Le raisin de Malaga récolte 1870 est fermement tenu à \$1.75. Les noix sont négligées.

HUILES.—Huiles de ricin en demande régulière on cote la bonne seconde à 12c. par lb, quart de bouteille 70c. à 75c. par doz.; ¼ demi bouteille \$1.10 à \$1.20. Huile d'olive de bouche ferme aux prix suivants. Bouteilles Bacigalupi \$2.80 à \$2.85. Possel \$2.90 à 3; demi-bouteilles \$3.40 à \$3.50; quart de bouteilles \$1.20 à \$1.40. Huile d'olive en futs \$1.05 à \$1.20. Sésamine 95c. à \$1. Huile de morue ferme à 56c, de loup-marin, blanche et raffinée à la vapeur 67½c. à 70c, blanche ordi-

naire 65c, paille blanche 62½c, paille ordinaire 55c, à 57½c, selon les teints et brune 52½c. Huile de lin crue est ferme à 72½c, et 75c, à 77½c, pour la bouillie. Huile de lard \$1.05 à \$1.10 pour No. 1, et 95c, à \$1 pour No. 2, peu en demande.

L'huile de lin, à Londres, est plus ferme : disp., 31 liv. à 31 liv. 5 sh.; nov. à déc., 33 liv. 10 sh. à 31 liv., et jan. à avril, 33 liv. 10 sh. L'huile de colza est ferme sur ce marché; brune angl. disp., 45 liv. acheteurs, 45 liv. 10 sh. vendeurs; nov. à déc., 45 liv. 5 sh. à 46 liv., jan. à avril, 45 liv. 15 sh. à 46 liv.

A Hull, on cote l'huile de lin disp. et sur courant de ce mois 34 liv. 5 sh. à 34 liv.; sur novembre et décembre, 33 liv. 19 sh. à 33 liv. 12 sh. 6d.; de jan. à avril, 45 liv. 15 sh. à 46 liv.

A Hambourg, l'huile de lin a été payée en hausse, soit à 23½ mk pour disponible et à 23½ mk pour livrable sur novembre à décembre; l'huile de colza a aussi été plus activement demandée et a valu 32½ mk sur octobre; sur mai 1872, il y a des acheteurs à 29 mk.

Marseille, 28 octobre 1871.

**HUILE D'OLIVES.**—Mieux vendues. Stock 65,000 mill. Récolte bonne en Provence, en Algérie, en Espagne; mauvaise à Tunis, dans le Levant et dans les provinces Napolitaines.

Disponible de fr. 63 à 64.

3 premiers mois, de fr. 66 à 65.50.

**HUILE DE GRAINES.**—Calm; malgré la hausse de colza de Paris, cependant les cours se sont légèrement améliorés.

Séane à fab., octobre, fr. 103.

Novembre et décembre, fr. 1 3 50.

**HUILE DE PÉTROLE.**—Demande régulière et ferme de 32c. à 32½c. par quantité d'un char ou plus, et 35c. en moindre quantités.

**MELASSE.**—Cette douceur est très lourde et malgré les concessions que font les détenteurs, le marché ne se relève pas de l'état de prostration dans lequel il est plongé depuis le commencement du mois. Les existences sont très considérables, de fait il y a surabondance au point qu'il est douteux que de nouvelles concessions puissent induire la spéculation à de nouvelles opérations. Les cotes suivantes sont nominales: Barbades 37 à 4, Porto Rico 37 à 33 Clénfuegos 34 à 36, Cuba 23 à 25, Centrifuge 20 à 22.

**SAVON.**—Affaires tranquilles pour celui de Castille de 8½c. à 9c. Windsor brun anglais 15c. à 18c., de fantaisie selon les qualités, domestique de 2½c. à 7c. Affaires régulières pour ces derniers.

**SUCRES.**—La demande pour cet article, sans avoir été très active depuis huit jours, n'en a pas moins été un peu plus régulière que pendant les huitaines précédentes, et l'on a payé à peu près les prix antérieurs. On cote aujourd'hui, en clôture le sucre raffiné écossais de 9½c. à 9½c. par livre, le centrifuge 9c. à 9½c., le Porto Rico clair pour commerce de détail 9c. à 9½c.

Les sucres raffinés pour la consommation ont provoqué quelques petites transactions, cette semaine, aux prix cotés dans nos prix courants.

Nos circulaires de Londres reçues par dernier courrier disent:—

Le marché pour cette douceur reste parfaitement soutenu aux prix de la semaine dernière et l'on constate parfois même un peu de hausse.

A Londres, notamment, les prix ont haussé

de 6d. sur certaines qualités; on y a vendu 3,363 barr. Indes occidentales à divers prix; 1,903 sacs Java, bas brun à 29 sh. 6d. et blond à 36 sh. 9d.; 133 barr. Porto Rico à 31 sh.; 6,100 sacs Maurice, bas brun de 25 sh. 6d. à 29 sh. 6d.; bon brun de 39 à 32 sh.; beau blond 36 sh. 6d. à 33 sh., et moyen à bon grisâtre 31 sh. à 35 sh. 9d.; 4,390 sacs Penang bas brun de 22 sh. 9d. à 26 sh.; bas moyen blond 27 sh.

**PRODUITS CHIMIQUES.**—La demande pour les produits chimiques est régulière sans grandes opérations. L'alun a trouvé placement en moyenne quantité de \$2.20 à 2.25. On offre facilement \$1.75 pour le sel de soude en gros lots, mais les détenteurs acceptent rarement au dessous de \$2.00 par 100 lbs. Quelques barils de vitriol ont rapporté 6½. Le sel epsom est négligé à \$2.25. Nous n'avons aucune vente à constater. Quelques barils de carbonate de soude ont trouvé des acheteurs à \$5.00, mais des placements importants ne peuvent s'effectuer au dessus de \$1½. Le bleu en pierre de Cooney trouve placement à 6c., celui en billes de même provenance a été vendu à 14½c.; par livre pour 112 lbs; le salpêtre est rare et rapporte de \$10 à 10½.

**PATRES.**—Ferme et en bonne demande. Macaroni et Vermicelli de provenance française 10c. à 10½c.; de provenance italienne 11½c. à 12c.

**RIZ.**—Demande régulière pour le commerce local. Celui d'Aracan, blanc et net, est recherché de \$4.20 à \$4.40, le Bangkok ordinaire \$4.20 à \$4.30. Il n'y a pas de Patna sur place. Les qualités inférieures commandent de \$3.90 à \$4.0.

**SEL.**—Affaires sans importance. Les existences en magasin sont considérables pour le gros de Liverpool pour le pour le compte des importateurs, mais les détailliers sont mal approvisionnés. Nous n'avons aucun changement à renseigner dans les prix.

**SPRITUEUX.**—La demande pour les spiritueux importés a été très calme pendant la huitaine. Les spiritueux domestiques ont été actifs et fortes transactions en esprit de vin ont été conclues.

Les eaux de vie sont faibles et les détenteurs feraient des concessions pour effectuer des ventes importantes. La demande pour les genièvres est calme, mais les cours sont fermes. Dans les autres spiritueux les autres transactions ont été sans grande importance.

Nos circulaires d'Europe vont jusqu'au 30 ult. On écrivait à cette date comme suit sur les vins et spiritueux:

Les affaires ont été très animées, dans toute la région du Bordelais, pendant la semaine qui vient de s'écouler, et le nombre des achats eût été tout à fait considérable sans les exigences toujours nouvelles, mais pas toujours raisonnables des propriétaires. Les prix ont été tenus très fermes et quelques vins ont même atteint des chiffres exagérés. Ce qui a donné lieu à certaines exagérations, en fort petit nombre du reste, ce sont les quelques demandes provenant d'ordres venus de l'étranger et pour lesquels on n'avait pas de limites assignées; nous ne donnerons point les prix obtenus, parce qu'ils ne doivent pas servir de bases à des prétentions qui ne manqueraient pas de se produire.

On a offert 700 fr. du vin de Vertheuil, château Lagravière. Une partie de la récolte Clos-d'Estournel 1869 a trouvé preneur à 2,000

fr. On a essayé de traiter quelques affaires en vins blancs d'Entre-deux-Mers de la récolte de 1871, mais les prix demandés sont inabordable.

Il s'est fait dans tout le rayon de Montpellier de nombreux achats de vins nouveaux, surtout dans les communes de Gigan, Fabrègues, Courmon, Pignoux, Poussan. Les prix ont varié de 110 à 150 fr. On cite notamment la cave de Coulandre, 600 muids, payée 120 fr., le muid de 700 litres, et celle du mas de Plagnol, 1,000 muids vins rouges et blancs, à 100 francs.

A Béziers, l'activité des achats n'a pas été moins grande et les affaires peuvent être évaluées à 100,000 hectolitres pendant la dernière quinzaine. La majeure partie a été traitée de 70 à 1.0 fr. les 700 litres; mais les vins finés des communes de Cessanou, Antignac et Quarante ont été payés de 120 à 150 fr. le muid de 200 litres. Il a été constaté que les environs de Béziers avaient été privilégiés au double point de vue de la quantité et de la qualité, ce qui explique l'affluence des acheteurs dans cette contrée. Il y a eu, sur la place de Béziers, au dernier marché une hausse marquée sur les alcools. On y a fixé la cote des 3-6 comme suit: 3-6 bon goût disponible fr. 6, 3-6 dito nov. et déc. fr. 66, 3-6 dito 4 premiers mois fr. 67 avec demandes.

A Cette, il y a eu également, une grande animation; les vins et les alcools y ont été fort recherchés, particulièrement les vins nouveaux, à des prix tenus de plus en plus fermes. Les 3-6 ont suivi le mouvement de hausse imprimé au marché de Béziers, et ont été cotés de la manière suivante 3-6 bon goût disp. fr. 66-50 demandé; 3-6 dito nov. et déc. fr. 66; 3-6 4 premiers, fr. 67; 3-6 mare, fr. 52.

Le marché de Lille est sorti presque subitement de l'état d'atonie dont il subissait l'influence depuis quelques semaines; la hausse s'est tout-à-coup accentuée, grâce aux demandes qui se sont produites et à la spéculation, qui, plus confiante dans l'avenir, est venue se mettre aux achats. A ces causes de hausse, il faut ajouter les nouvelles agricoles, en ce qui concerne la betterave, dont le rendement en richesse succharine laisserait, paraît-il, beaucoup à désirer. Maintenant il ne faut pas se faire d'illusion sur l'accroissement possible de cette hausse, qui sera toujours très limitée par la concurrence des 3-6 étrangers qui vont se trouver naturellement sur ce marché.

Les travaux de la récolte étant à peu près accomplis dans les deux Charentes, propriétaires et acheteurs commencent à se montrer sur les différents marchés du rayon; seulement, il s'y est encore fait peu d'affaires, chacun voulant, avant de s'engager connaître la qualité et la richesse alcoolique du vin, ainsi que la moyenne obtenue comme quantité. Nous pouvons cependant établir comme suit la cote de l'ensemble des marchés de cette région:

|                         | 1870 | 1870  |
|-------------------------|------|-------|
| Bois ordinaires.....    | 88   | 84    |
| Bon bois rapprochés..   | 96   | 98    |
| Fins bois (Borderies) . | 100  | 93 50 |
| Petite Champagne....    | 106  | 96    |
| Grande Champagne ..     | 116  | 113   |

Par hectolitre, 500 nu, au comptant.—Les eaux de vie de 1871 n'ont pas été cotées.

Dans l'Armagnac, les spiritueux sont recherchés depuis quelques jours; il s'est produit aux derniers marchés d'Eauze et de Condom une hausse assez importante sur les eaux-de-

vie de 1870 et 1871, ainsi notre commerce a payé les prix suivants :

|                     |        |      |
|---------------------|--------|------|
|                     | 1870   | 1869 |
| Bas-Armagnac .....  | fr. 83 | 76   |
| Ternarèze .....     | " 79   | 75   |
| Haut-Armagnac ..... | " 75   | 71   |

à 52°, logés, rendus à quai à Bordeaux.

TITRE.—Nous n'avons aucun changement important à renseigner dans cet article. Les acheteurs n'opèrent que sur une petite échelle. Les cotes de la dernière quinzaine se continuent sans changement.

COMMERCE DE LARD.

Nous empruntons à la circulaire annuelle de MM Milward & Cie., de Chicago, ce qui suit sur la perspective du commerce de lard cette année :—

De vingt-deux localités dans l'Illinois on rap porte que la quantité de pores sera plus considé rable que l'année dernière, trois disent qu'elle sera la même et une au-dessous. Dans l'Iowa dix-huit plus considérable, cinq la même, et quatre au-dessous. Dans le Missouri, huit loca lités rapportent que la quantité sera plus considé rable. Dans le Kansas et le Nebraska, deux plus considérable, et deux environ la même. Les réponses aux informations n'ont pas été aussi nombreuses cette année que l'an dernier, mais elles embrassent un espace de pays assez considérable pour nous permettre de nous guider sur la quantité des recettes. Nous avons de différents districts des lettres qui portent l'augmentation de dix à vingt-cinq pour cent.

L'évidence si générale d'une telle augmenta tion devient un sujet d'une haute importance à considérer. Les trois années qui viennent de s'écouler ont été désastreuses pour les fabricants de salaisons et les opérateurs dans les comestibles, et malgré que les prix l'année dernière aient été réduits à un chiffre généralement considéré comme ne devant encourir aucun risque, les opérations ont été les plus désastreuses qu'on aient eu à enregistrer. Il n'est pas un seul marché où la baisse n'a pas été régulière par continuation, les fermiers seuls ayant recueillis les bénéfices. Il serait déraisonnable de croire que sous les circonstances les plus fa vorables l'Europe pût absorber plus que le produit de 1,000,000 de pores, et si l'augmentation dans la salaison égale vingt pour cent, il resterait à ce pays à consommer le produit de 3,000,000 de pores. Sous ces circonstances il est difficile de dire à quel chiffre il faudrait que les prix tombassent pour induire à une si énorme consommation. La campagne regorge de pores gras, les champs sont couverts de grain mûr, et à la moindre excitation spéculative, les fermiers nous inonderont de pores, non seulement jus qu'au 1er mars, temps auquel la fabrication des salaisons a coutume de cesser, mais pendant tout le cours de l'été prochain.

PÉTROLE.

Une association sous le nom de *The Oil Refiners Joint Stock Company of Ontario*, vient de se former dans la province d'Ontario et a tenu sa première assemblée le 26 octobre pour procé der à l'élection des directeurs.

L'association a pour but de mettre sur un meilleur pied l'exploitation de l'huile de pétrole, cette branche importante de com merce qui, jusqu'à aujourd'hui, n'a pas été rému nérative. La plus grande partie des raffi neurs possédant des établissements considé rables et employant de forts capitaux se sont aperçus qu'il était inutile de continuer les opé rations avec un état de choses tel que celui qui a existé jusqu'à présent, et la coalition a décidé de fermer quelques unes des raffineries. L'as sociation aura le contrôle de la vente de tout le pétrole raffiné, du goudron et de la benzine, et maintiendra les prix à un taux qui devra donner une rémunération raisonnable au producteur. Les propriétaires des puits ont aussi formé une

coalition qui devra s'entendre avec l'association des raffineurs et s'obliger à ne pas vendre à d'autres compagnies, qui, à son tour, s'oblige à ne pas acheter d'autres personnes que de l'asso ciation de producteurs d'huile de pétrole brut.

COMPAGNIE SALINIÈRE.

Une compagnie pour l'exploitation du sel est en voie de formation à Warkworth, Ont., avec un capital de \$5000, dont \$3000 ont déjà été souscrits.

À propos de sel, la compagnie salinière des marchands de Seaforth a voulu se retirer de la coalition des manufacturiers de sel, mais en a été empêché par les autres compagnies intéres sées. Il s'en est suivi une action en chancelle rie dont nous n'avons pas encore appris le résultat.

LA FINANCE À TERRENEUVE.

Tandis que le taux d'intérêt baissait réguliè rement en Canada, deux banques de Terre neuve le réduisaient de 6 à 5 pour cent.

THÉ À FLOT EN DESTINATION DES ETATS-UNIS.

| Date.   | Nom du vaisseau. | Port.    | Destination. | Noir.     | Vert.   | Japonais. | Total.    |
|---------|------------------|----------|--------------|-----------|---------|-----------|-----------|
| Oct. 3. | Leander          | Amor     | New York     | 811,925   |         |           | 811,925   |
| " 7.    | Annie Bow        | Shanghai | New York     | 84,718    |         |           | 84,718    |
| " 7.    | Laneros          | Amoy     | New York     | 367,364   |         |           | 367,364   |
| " 8.    | Malacca          | Poochow  | Boston       | 592,393   | 50,568  |           | 642,961   |
| " 9.    | Rockwood         | Shanghai | New York     | 116,780   |         |           | 116,780   |
| " 15.   | Kelton           | Poochow  | New York     | 135,965   | 178,423 |           | 314,388   |
| " 16.   | Schenhallon      | Hongkong | New York     | 652,694   |         |           | 652,694   |
| " 18.   | Brunette         | Hongkong | New York     | 136,672   | 4,832   |           | 141,504   |
| " 19.   | Ilwery           | Yokohama | New York     | 254,602   |         |           | 254,602   |
| " 20.   | Rekin            | Poochow  | New York     | 28,000    |         |           | 28,000    |
| " 21.   | Acadie           | Hongkong | New York     | 14,625    |         |           | 14,625    |
| " 23.   | Acadie           | Hongkong | New York     | 43,244    |         |           | 43,244    |
|         | Total            |          |              | 3,910,235 | 208,991 | 336,729   | 4,642,955 |

VENTES DE POISSON PAR ENCAN POUR LE COMPTE DE MM. BAIRD & KEIN-NEAR, 10 Novembre 1871.

100 quarts harengs du Labrador, \$4.4; do 99 du Labrador, \$4.00; do 50 Baie des Iles, \$3.50; do 25 Canso, \$2.4; do 25 Canso, \$2.50; do 21 Canso, ronds \$1.25; do 25 du Labrador, \$3.4; do 25 du Labrador, \$3.00; do 150 du Labrador, \$2.4.

COMPTE DE MM. J. LORD & CIE. 15 novembre 1871.

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| 150 quarts hareng du Labrador | \$4.25 |
| 734 "                         | \$1.50 |
| 100 "                         | \$3.4c |
| 90 "                          | \$3.50 |

STOCK DE FARINES ET DE GRAINS EN MAGASIN ET ENTRE LES MAINS DES MEUNERS, 15 novembre 1871.

|                      |             |              |             |
|----------------------|-------------|--------------|-------------|
|                      | 15 nov. '71 | 1er nov. '71 | 15 nov. '70 |
| Blé minos            | 503,335     | 424,347      | 443,503     |
| Mais "               | 188,585     | 270,337      | 10,009      |
| Pois "               | 5,000       | 3,959        | 4,631       |
| Avoine "             | 1,150       | 1,100        | 300         |
| Orge "               | 4,000       | 35,760       | 450         |
| Seigle "             | 11,426      | 7,300        |             |
| Farine de blé quarts | 61,970      | 64,036       | 106, 49     |
| " seigle "           |             |              | 15          |
| " avoine "           | 300         | 385          | 8           |
| " mais "             | 45          | 70           | 8           |

VAISSEAUX DANS LE PORT DE MONTRÉAL 15 NOVEMBRE 1871.

| Steamer           | Marg. Stovenson | 66 tonx. | Moisie       |
|-------------------|-----------------|----------|--------------|
| Thomas            | 1057            |          | Londres.     |
| Fokus             | 1647            |          | Liver pool.  |
| Charica           | 671             |          | Havane.      |
| Caspar            | 177             |          | Liverpool.   |
| Nestorian         | 1676            |          |              |
| Gormany           | 2075            |          |              |
| St. Patrick       | 811             |          | Glasgow.     |
| Volhawk           | 577             |          | Greenock.    |
| Lake Ontario      | 1060            |          | Liverpool.   |
| Lake Huron        | 820             |          | Glasgow.     |
| Gleniffer         | 799             |          |              |
| Three Bells       | 594             |          | Londres.     |
| Ardmillan         | 587             |          | Glasgow.     |
| Tanguay           | 374             |          | Greenock.    |
| Patagonia         | 289             |          | Swansen.     |
| Island Light      | 716             |          | Anvers.      |
| Fanny             | 308             |          | Newcast'e.   |
| Chrysis           | 477             |          | Londres.     |
| Alma              | 318             |          | Swansen.     |
| Corsica           | 790             |          | Shields.     |
| Hyathia           | 730             |          | Middlesboro  |
| Viola             | 595             |          | Liverpool.   |
| Ocean Nymph       | 310             |          | B. d'Hudson  |
| Falcon            | 283             |          | Charante.    |
| Lake Incece       | 324             |          | Marsailles.  |
| Miranda           | 314             |          | Swansen.     |
| Brigantin Aurora  | 133             |          | Québec.      |
| L. Edouard        | 107             |          | St. Jean.    |
| Wap               | 412             |          | Cardiff      |
| Alexandra         | 208             |          | Labrador.    |
| Euclida           | 555             |          | Mar. cilles. |
| Annie Baker       | 373             |          | Sydney.      |
| Alexina           | 108             |          | B. Indes     |
| Fanny             | 26              |          | Cardiff      |
| Catharina         | 60              |          | Cap Canso.   |
| Reine de Prévoy   | 112             |          | Hav. de Gr.  |
| Nova Scotia       | 60              |          | N. Carlisle. |
| Tigress           | 83              |          | Québec.      |
| Mario Artemiso    | 90              |          | Carraquette  |
| N.-D. de Bons     | 83              |          | Canal.       |
| Antelone          | 180             |          | Pictou.      |
| St. Charles       | 30              |          | P. Caribou.  |
| Mario Leda        | 52              |          | Ile Caribou. |
| Hélène            | 56              |          |              |
| Océan Belle       | 49              |          | Ile St. Paul |
| St. Luc           | 122             |          | Bondek.      |
| Adelaide          | 37              |          | P. Caribou.  |
| Mario Louise      | 81              |          | Ile Caribou. |
| D. M. Foster      | 28              |          | Pictou.      |
| Canadienne        | 103             |          | Labrador.    |
| Fleetwing         | 47              |          | Madeleine.   |
| Mario Victoria    | 96              |          | Labrador.    |
| Mario Ph lomène   | 53              |          | Carraquette  |
| Amelia Desjardins | 117             |          | Labrador.    |

Chaussures, Cuirs et Peaux.

| CHAUSSURES—                         |      |   |      |
|-------------------------------------|------|---|------|
| Buttes en Vache fendue pour hommes  | 2 25 | à | 2 50 |
| Tauco                               | 2 50 |   | 2 40 |
| Balmoral en Buff                    | 1 75 |   | 2 00 |
| Congress                            | 1 75 |   | 2 25 |
| Brogan en Vache fendue              | 1 00 |   | 1 25 |
| Bottes 1-5 " pour garçons           | 1 70 |   | 1 90 |
| " 10-15 " jeunes gens               | 1 30 |   | 1 50 |
| Congress 1-5 en Buff pour garçons 1 | 20   |   | 1 50 |
| " 10-15 "                           | 60   |   | 1 25 |
| Brogans 1-5 "                       | 85   |   | 1 00 |
| Bottines en Taure pour femmes       | 90   |   | 1 10 |
| Buff                                | 1 00 |   | 1 25 |
| Balmoral en Pebble Grain            | 1 10 |   | 1 25 |
| Buff                                | 1 15 |   | 1 20 |
| Congress en Kid                     | 1 10 |   | 1 20 |
| Balmoral en Prunelle                | 90   |   | 1 50 |
| Balmoral                            | 90   |   | 1 75 |
| Congress pour filles.               | 85   |   | 1 25 |
| Balmoral en Buff                    | 85   |   | 1 25 |
| Balmoral en Pebble Grain            | 85   |   | 1 00 |
| Bottines en Vache fendue            | 70   |   | 85   |

CUIRS—

|                                     |    |  |    |
|-------------------------------------|----|--|----|
| Cuir à Somelle, No. 1 B. A. la lb   | 25 |  | 27 |
| " No. 2 "                           | 24 |  | 25 |
| " (Slaughter) "                     | 28 |  | 30 |
| Cuir à Harnais                      | 32 |  | 34 |
| Vache Cirée Légère                  | 42 |  | 45 |
| Lourde                              | 40 |  | 42 |
| Vache à Grain                       | 40 |  | 43 |
| Vache fondue Légère                 | 27 |  | 30 |
| " "                                 | 50 |  | 32 |
| Vache Buffée (buff) le pied         | 15 |  | 17 |
| Grainée (pabbled)                   | 15 |  | 17 |
| Vache Cirée, unie                   | 19 |  | 20 |
| carlée                              | 17 |  | 18 |
| Veau Canadien, 24 à 30 lbs. par lb. | 80 |  | 85 |
| 30 à 36 lbs. "                      | 27 |  | 32 |

PEAUX Vertes salées, inspectées No. 1. par lb. 104 No. 2. " 94 à 10



## Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI 16 NOVEMBRE 1871.

### UNE NÉCESSITÉ.

La chambre de commerce de Montréal s'est beaucoup occupée à sa dernière séance d'une question qui intéresse souverainement la prospérité de cette ville : le creusement du lac St. Pierre.

La navigation océanique prend chaque année de nouveaux développements. Il n'y a pas longtemps encore, notre port n'était visité que par des navires de 700, 800, 900 et 1000 tonnes. On s'aperçut bientôt que plus le tonnage était élevé, plus le taux de fret était abaissé. Dès lors les dimensions des navires devinrent de plus en plus considérables ; si bien qu'aujourd'hui la flotte océanique se compose des navires jaugeant de 2000 à 4000 tonnes.

Ces derniers ne peuvent atteindre notre port à raison des obstacles que leur oppose en certains endroits le peu de profondeur du chenal entre Québec et Montréal.

L'obstacle principal se trouve au lac St. Pierre, qui ne compte en été que 11 pieds d'eau sur les battures. Aussi longtemps qu'il exista, il fut inutile de songer à faire la moindre concurrence à New York pour le transport des produits de l'Ouest. Aussi, dès que l'union des deux Canadas eût fait de Montréal l'entrepôt naturel, nécessaire même du commerce du Haut-Canada, la question du creusement de ce lac s'imposa d'elle-même à l'attention de la législature. En 1814, il fut résolu de commencer les travaux. La commission du havre fut chargée de leur exécution. Au moyen d'empêchements et du prélèvement de droits, elle réussit à creuser un chenal à travers le lit du lac St. Pierre de 20 pieds de profondeur et de 300 pieds de largeur au fond, et pouvant livrer passage aux vaisseaux de 3000 tonnes.

C'est à cette époque qu'une loi mit ce canal sous le contrôle du gouvernement.

A mesure que les travaux avançaient, le commerce de transit prenait des proportions plus considérables, nous obtenions une plus forte partie du transport des produits de l'Ouest, si bien que cette part promet cette année de dépasser quinze millions de minots.

Pour suffire à cet énorme trafic, et pour lutter avec succès contre les avantages que New York offrait aux expéditeurs ; pour abaisser le taux du fret, nos compagnies de navigation océanique ont dû augmenter le tonnage de leurs navires, et ces deux causes régissant mutuellement l'une sur l'autre, ont contribué à donner au St. Laurent la place et l'importance qu'il possède aujourd'hui comme route internationale.

Les probabilités sont que le tonnage des vaisseaux continuera d'augmenter graduellement. Dans dix ans, il n'y aura guère que des navires de 5000 tonnes qui feront le trafic entre l'Europe et l'Amérique.

Or, nous savons qu'en ce moment, ils ne pourraient remonter jusqu'ici. Déjà le *Sermation* de 4000 tonneaux a été obligé de décharger sa cargaison à Québec, dans l'impossibilité de se rendre jusque dans notre port.

Cet état de choses a créé une inquiétude considérable dans le commerce de Montréal. Il sent, il voit qu'il est menacé dans sa racine,

et que s'il est impossible de faire disparaître les obstacles, le Canada peut dire adieu au commerce de transit et à tous les profits qu'il en retire.

Car, il est inutile de se le dissimuler : si Montréal cesse d'être un port de mer, le St. Laurent perd ses avantages de route la plus courte et la moins dispendieuse entre l'Europe et l'Ouest.

En effet, toutes les autorités s'accordent à dire que plus le port d'expédition est rapproché de l'endroit de la production, plus la route est avantageuse et économique. En sorte que si le St. Laurent était navigable jusqu'à sa source, ce ne serait pas à Montréal que les grains seraient embarqués, mais au lac Supérieur, et New York n'aurait pas un seul minot des produits de l'Ouest à exporter en Europe, non plus que Montréal, ni Québec.

On a cherché déjà s'il n'était pas possible de faire remonter les navires océaniques jusqu'à Kingston, et ce n'est qu'en face d'obstacles insurmontables qu'on y a renoncé.

Ce serait donc une erreur grave de croire qu'en plaçant plus bas l'entrepôt de la navigation océanique, on pourrait garder en tout ou en partie la proportion du commerce de transit que le Canada monopolise aujourd'hui.

Québec possède un port magnifique, mais il a l'énorme désavantage de se trouver à 150 milles plus loin de Chicago que Montréal.

Mais, on objectera peut-être qu'il est d'autant plus près de Liverpool ? Cela n'y fait rien, pour la raison que nous avons dite plus haut, et si elle valait quelque chose, elle aurait pour résultat de prouver que la navigation océanique devrait s'arrêter à St. Jean de Terre-Neuve, qui n'est qu'à quatre jours d'Angleterre.

Or, qui songera de soutenir une pareille thèse ? Les passagers recherchent les chemins de fer parce qu'ils sont plus rapides, mais les marchandises prennent de préférence les voies d'eau qui sont plus économiques.

C'est pourquoi l'intérêt du Canada tout entier est de rapprocher autant que possible de l'Ouest son dernier port de mer, et le commerce de transit sera d'autant plus considérable qu'il réussira mieux sous ce rapport.

Les plus hautes autorités commerciales sont d'accord sur ce point, et la commission des canaux qui se composait des représentants des quatre provinces de la confédération, qui comptait dans son sein M. P. Garneau, maire de Québec, a unanimement reconnu qu'il était impossible de retirer les avantages qu'on attend de l'agrandissement des canaux, si le chenal du lac St. Pierre n'était creusé à une plus grande profondeur.

« Cependant, pour retirer tous les avantages possibles de l'agrandissement projeté des canaux, dit-elle dans son rapport, et pour se préparer à la grande augmentation d'affaires qu'il amènera naturellement à Montréal, l'on croit essentiel d'accroître encore les facilités offertes aux navires de l'Atlantique qui frquent ce port, afin de les mettre en état de lutter avec succès contre New-York et Boston pour le commerce de transport des ports européens. »

Cette déclaration des meilleurs représentants du commerce des quatre provinces nous semble décisive. Ils ne supposent même pas que la concurrence puisse se faire dans d'autres conditions. Si elle eût été possible, et si un autre port eût pu supplanter avantageusement à Montréal, peut-on se le poser qu'ils ne l'auraient point

dit ? Que quelques-uns au moins des commissaires n'aurait pas réclamé en sa faveur ? Assurément, ce serait leur faire injure que de le croire. Ce serait aussi douter de leur patriotisme que de penser qu'ils auraient recommandé au pays une dépense considérable qu'il pourrait éviter.

Nous acceptons donc pleinement la déclaration de la commission des canaux, et nous disons comme elle, qu'il est essentiel que les plus gros vaisseaux puissent remonter jusqu'à Montréal, si nous voulons que le Canada garde le monopole d'une partie au moins du commerce de l'Ouest.

Sous ces circonstances, que faut-il faire ? Agir sans délai, sans tâtonnement, sans hésitation.

Les canaux sont sous le contrôle du gouvernement. C'est à lui de demander au Parlement les moyens d'agir.

Mais il appartient surtout aux représentants de Montréal de réclamer l'exécution des travaux nécessaires.

Nous croyons que l'on devrait donner de suite au chenal une profondeur suffisante pour répondre aux exigences futures de la navigation. M. Nish, ingénieur de la Maison de Trinité, vient de faire une exploration du lit du fleuve, et il rapporte qu'il n'existe aucun obstacle sérieux au creusement du lac St. Pierre à n'importe quelle profondeur.

Les réponses envoyées aux questions de la commission des canaux n'ont qu'une voix pour le dire, et c'est d'ailleurs un fait admis de tout le monde.

Puisqu'il faut agir, faisons donc complètement l'œuvre nécessaire. Donnons au chenal du lac St. Pierre une profondeur uniforme de 26 pieds avec une largeur de lit de 400 pieds. Ce sera fait une fois pour toutes, et pendant de nombreuses années il suffira des travaux ordinaires d'entretien.

Le chenal du lac St. Pierre n'a qu'une longueur totale de onze milles et demi. Le creusement coûterait peut-être quatre millions. Mais nous ne voyons pas pourquoi on hésiterait quand on est disposé à agrandir les canaux du St. Laurent et du Welland au prix de \$20,000,000, et quand ces travaux seraient inutiles, si les autres n'étaient pas exécutés.

Nous le répétons encore, nous désirons que les intéressés en prennent bonne note :—le creusement du lac St. Pierre est essentiel à la prospérité de Montréal ; essentiel au Canada, s'il veut garder le commerce de transit de l'Ouest, qui est encore dans l'enfance et dont les propositions seront bientôt quelque chose de fabuleux.

A l'œuvre donc, et que chacun fasse son devoir, tout son devoir.

### LE BULLETIN DE NEW YORK.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du journal *Le Bulletin de New York*. Ce journal publié en français se distingue par ses articles de fonds sur la finance, ses appréciations savantes des principaux événements du jour et l'exactitude de sa revue commerciale. C'est le premier journal financier français publié aux États-Unis. *Le Bulletin de New York* paraît tous les lundis. L'abonnement pour le Canada est de \$5 par an. On s'abonne à New York au bureau du *Bulletin*, 48 Broad street ; à Montréal au bureau du *Négociant Canadien*, bâtisses de la *Gazette*.

LES CANAUX DU ST. LAURENT.  
CANAL CORNWALL.

Le canal qui vient naturellement ensuite est celui qui s'étend depuis la ville de Cornwall jusqu'au village de Dickinson's Landing, sur la rive nord du fleuve, et qui rachète les rapides du Long-Sault. D'après les esquisses déjà données des autres canaux, on verra que celui-ci est le premier dans la série construite sur la présente échelle, et que ses dimensions ont servi de modèle pour les autres. Dès 1817, le gouverneur du Haut-Canada, dans son discours à l'ouverture du parlement, attirait l'attention sérieuse de la législature sur la question importante de la navigation en aval de Prescott. En 1818, une commission collective fut nommée par les gouvernements du Haut et du Bas-Canada, et elle fit un rapport en faveur d'améliorations entre Montréal et Lachine, entre la tête du lac St. Louis et le lac St. François, et enfin aux rapides en amont du lac St. François. Cette commission recommandait la construction de canaux de capacité limitée, n'ayant pas plus de quatre pieds de profondeur,—mais la législature ne prit à cet égard aucune décision jusqu'au mois de décembre 1826. A cette époque, le gouverneur fit soumettre au parlement un rapport indiquant la longueur et le coût probable des canaux projetés entre les lacs Ontario et St. François. La question, néanmoins demeura en suspens jusqu'en 1832, époque où la Chambre d'Assemblée du Haut-Canada passa des mesures affectant la somme de \$250,000 aux améliorations de la navigation du St. Laurent, de manière à admettre les navires tirant 9 pieds d'eau, et recommandait que des travaux fussent immédiatement commencés dans ce but, entre Cornwall et la tête des rapides du Long-Sault. Une des stipulations de l'acte était l'achèvement du canal Cornwall avant qu'on pût entreprendre d'autres canaux projetés conduisant au lac Ontario.

En 1833, une commission fut nommée pour mettre à effet les dispositions de cet acte, et M. Benjamin Wright fut employé comme ingénieur, avec l'autorisation du gouvernement du Bas-Canada de tracer les canaux d'en bas sur une échelle proportionnée, en tous points, aux dimensions des canaux du Haut-Canada. Sans entrer dans de trop longs détails, il suffira de dire que les ingénieurs fixèrent les dimensions suivantes: pour les écluses, 55 pieds de large, 200 pieds de long entre les portes, et 9 pieds d'eau sur les seuils; pour le canal, 100 pieds de large au fond, pour permettre le passage des bateaux à vapeur. Ces dimensions assurèrent, en même temps, le passage de navires ayant de 175 à 180 pieds de long. Il fut aussi décidé que pour les améliorations proposées à quatre endroits différents en amont du Long-Sault, où les navires ne prendraient le canal qu'en remontant le fleuve,—et sauteraient les rapides en descendant,—la largeur des canaux ne serait que de 50 pieds au fond.

Les recommandations des ingénieurs furent adoptées par la législature et l'on nomma subséquemment des commissaires pour surveiller les travaux. On organisa les services de MM. Wright et Mills, ingénieurs, et ceux du Capt. Cole, I. R., et de messieurs Geddes et Fleming. En 1834, les travaux furent donnés à l'entreprise; et feu Sir John Beverly Robinson fit, en grande cérémonie, la levée de la première motte de terre.

La rébellion, ainsi que des raisons financières, retardèrent de quelques années l'achèvement

des travaux. Le passage du premier vapeur dans les écluses, en décembre 1842, fut aussi l'occasion d'une cérémonie; mais le canal ne fut réellement ouvert à la circulation qu'au mois de juin 1843.

Depuis l'achèvement des travaux, plusieurs améliorations ont été autorisées dans le but d'augmenter l'approvisionnement d'eau et afin de donner aux navires plus de facilités pour franchir le canal. Voici les dimensions actuelles de ce canal:—

|  |                    |
|--|--------------------|
| Longueur - - - - -                         | 11½ milles marins. |
| Nombre des écluses - -                     | 7                  |
| Dimensions - - - - -                       | 200 × 55 pieds.    |
| Ascension totale par les écluses - - - - - | 42 "               |
| Hauteur de l'eau sur les seuils - - - - -  | 9 "                |
| Largeur du canal au fond -                 | 100 "              |
| " " " " " " " "                            | " " " " " " " "    |
| face de l'eau - - - - -                    | 150 "              |
| Coût total jusqu'au 1er juillet 1867,      | \$1,933,152.69.    |

EMANCIPATION DES ESCLAVES AU BRÉSIL ET LE COMMERCE DE CAFÉ.

L'émancipation des esclaves au Brésil amène naturellement les personnes engagées dans le commerce de café à étudier l'effet que produira cette révolution sur cet article de consommation qui est devenu universel. La hausse considérable qui a eu lieu dans cette féve augmente davantage l'importance d'une question qu'en tout autre temps n'aurait pas manqué d'attirer l'attention du commerce. Laisant de côté la question politique, nous allons faire une esquisse rapide d'un point de vue commercial de cet article de consommation qui figure au premier rang des besoins chez les nations civilisées.

Dans le numéro du 19 octobre, nous avons donné, dans le *Négociant Canadien*, l'histoire de cette féve. Il nous reste maintenant à voir l'importance commerciale qu'elle a prise et l'effet qu'aura sur sa production l'abolition de l'esclavage au Brésil.

Il ne sera pas hors de propos de considérer l'effet de l'abolition du travail esclave sur d'autres articles de nécessité, et un court exposé sur cette question aidera le lecteur à tirer ses conclusions.

La dernière récolte de coton produite par le travail libre a été la plus considérable qui fût jamais récoltée.

La récolte du sucre, dans la Louisiane, augmenta de 30,000 boucauts en 1865 à 145,000 l'année dernière. La récolte de riz dans les Carolines augmente annuellement. S'en suit-il pour cela que la même progression se fera sentir dans la culture du café?

L'histoire de la Jamaïque et de Hayti démontre de combien est supérieur le nègre américain à ceux de ces îles ou du Brésil. En Amérique la température est plus froide que sous les tropiques où les habitants peuvent se nourrir de bananiers sur le produit d'une branche de bananier, sans s'occuper le moins du monde de vêtements. Dans l'Amérique septentrionale, il n'en est pas de même. Il faut l'habit pour se préserver contre les intempéries des saisons, et le travail pour ne pas se laisser engourdir par le froid. De là l'absence des nègres marons qui vivent dans les forêts et les montagnes dans la Jamaïque, Hayti et dans l'île de Cuba.

Au moment de l'abolition de l'esclavage dans les colonies anglaises des Indes Occidentales, la production du café avait atteint le chiffre de 49,000 tonneaux. Dans les Indes Orientales,

avec le système du travail forcé et sous le contrôle du gouvernement, la production du café de Ceylan augmenta de 1700 tonneaux en 1837, à 17000 tonneaux en 1851, et 55,000 tonneaux en 1870. La récolte de café de Java sous le même système augmenta de 15,000 tonneaux en 1833 à 60,000 tonneaux en 1870. C'est en 1821 que le commerce de café prit son essor au Brésil. Avec une abondance de travail esclave, la production augmentait de 19,000 tonneaux en 1831 à 39,000 en 1841, 97,000 en 1851, 144,000 en 1861 et 225,000 en 1870. On voit la progression de ce commerce qui forme maintenant le principal article d'exportation du Brésil et des deux principales îles de l'océan indien ou on s'adonne plus spécialement à le cultiver sous un système à peu près identique.

Revenons maintenant à la production de café dans les colonies anglaises des Indes Occidentales. Nous avons dit plus haut qu'au moment de l'abolition de l'esclavage dans les Indes anglaises de l'Amérique, la production avait atteint le chiffre de 49,000 tonneaux. En 1851 la production avait décliné à 20,000 tonneaux, et elle tombait à 2000 tonneaux en 1868,—le commerce de café dans ces îles perdant de son importance d'année en année. Devons-nous attribuer cette diminution à la compétition que le travail esclave faisait au travail libre? C'est ce que nous allons voir en quelques mots.

La culture du café demande une attention constante et sans relâche. La main-d'œuvre doit être à bon marché; cela est de toute nécessité si on veut que l'article soit produit et placé sur le marché à un prix qui permette à la masse d'en user.

quoique l'émancipation des esclaves au Brésil doit être graduelle pour ne pas déranger l'agriculture et l'industrie, dans un climat aussi chaud que l'est celui du Brésil, l'émancipation graduelle est synonyme de liberté complète. Si les noirs du Brésil suivent l'exemple de ceux de leur race à la Jamaïque et à Hayti, c'est à dire préfèrent désertir les habitations des maîtres et vivre dans l'oisiveté, nous devons nous attendre à voir diminuer rapidement la production du café au Brésil, et par contre une hausse sensible dans les cours sur tous les marchés du monde.

ON DIT.

On dit, et nous avons lieu de le croire, que plusieurs grandes maisons engagées dans le commerce de bois, ont acheté des limites de coupes de bois d'une grande étendue sur les côtes du Pacifique du Canada. Les forêts de la Colombie Anglaise sont d'une richesse incalculable et jettent dans l'ombre celles des provinces orientales de la Puissance, tant par la grosseur que par la hauteur des arbres. On s'attend à ce qu'une fois le chemin de fer du Pacifique commencé, il s'établira une demande considérable pour le bois, et qu'un commerce immense s'en suivra. Souhaitons à ces hommes entreprenants qu'ils ne se trompent pas, et que le temps fixé pour la réalisation de leurs espérances soit proche.

NOUVELLE CHAMBRE DE COMMERCE.

Les négociants de Brockville ont organisé une chambre de commerce.

Quelqu'un pourrait-il nous informer où en sont rendus les négociants de Joliette, Sorel et Trois-Rivières dans la formation de leurs chambres de commerce. Si ces villes ne se hâtent, elles n'auront pas de représentants à la chambre de commerce de la Puissance qui siégera à Ottawa le 17 janvier prochain et les jours suivants.

## TUNNEL ENTRE DOUVRES ET CALAIS.

Le plan d'une communication entre Douvres et Calais au moyen d'un tunnel qui, par suite de la guerre entre la France et l'Allemagne, avait été relégué au dernier plan, va peut-être bientôt attirer de nouveau l'attention générale; car, comme dit le *Daily News*, les amis de l'entrepris n'attendent plus qu'une concession formelle de la part du gouvernement français.

Dans un long article, cette feuille nous donne l'histoire de cette entreprise à laquelle nous empruntons ce qui suit :

"Du vivant de lord Clarendon, les autorités françaises étaient décidées à recorder la concession et demandèrent à cet effet au ministre des affaires étrangères en Angleterre si le gouvernement anglais avait une objection à élever. La chose traîna un peu en longueur, puis survint la guerre qui rendit impossible l'exécution du projet, mais pendant lequel on ne cessa pas de recueillir les matériaux.

"Il y a un mois environ, le gouvernement anglais a donné une réponse à une nouvelle demande faite par les autorités de la république française, et en ce moment on attend la concession formelle avec droits et privilèges exclusifs pour la construction du tunnel.

"Les hommes compétents se sont prononcés décidément pour la possibilité de l'exécution s'appuyant sur ce qui a été fait à Whitehaven et Northumberland, où l'on a construit des galeries souterraines sous la longueur totale, dépassant de plusieurs fois la distance entre l'Angleterre et la France.

"On a également traité avec facilité le problème sur la difficulté d'air : la ventilation d'un tunnel de 20 milles anglais, et l'on croit même que les tours ou tuyaux à vent qu'on avait l'intention d'établir au milieu du canal sont inutiles.

"La différence de température qui existe entre les deux bords extrêmes d'un tunnel sont la meilleure sûreté pour sa bonne ventilation, et beaucoup d'hommes compétents prétendent que les tours à vent que l'on a proposées, bien loin de faciliter la ventilation, seraient à l'encontre du but pour lequel elles seraient élevées.

"Entre Douvres et Calais, la première couche du fond de la mer est formée de terrain crétacé d'une profondeur de 800 pieds. Il est aussi facile à percer que le terrain marneux.

"Comme preuve géologique de sa consistance, on cite les puits à Arwich, à Douvres et Calais, tandis qu'une nouvelle machine à forer, dont le travail sur les couches crayeuses près de Rochester, a été surveillé par le comité international pendant dix mois, prouve le reste. Cette machine perce, en vingt-quatre heures, un trou d'un millimètre de 2 mètres 1-8 et de 15 de longueur. Il en résulte que le percement pourra s'effectuer en une année, au lieu de cinq ans, comme on l'avait d'abord calculé, et l'établissement de tout le tunnel ne demandera que deux à trois ans en sus.

"La proposition d'établir deux percements et deux tunnels, afin que les trains passent toujours prendre le même tunnel, a été accueillie avec beaucoup de faveur. On ne croit pas que les dépenses seront plus considérables, puisque deux tunnels n'exigent chacun que la moitié de la largeur d'un seul.

"Le devis des dépenses, qui avaient été évalués à 10 millions de livres, ont été diminués de beaucoup par cette nouvelle machine à forer et par la réussite du tunnel Mont-Cenis.

"Tels sont les avis des hommes compétents, et si la concession attendue de la part du gouvernement français est donnée sans peine, dans quelques années on pourra, du continent, se rendre en Angleterre sans avoir à craindre une tempête ou sans avoir à s'inquiéter des meilleurs préservatifs contre le mal de mer."

(Du Bulletin de New-York.)

## LE CLIMAT DU NORD-OUEST.

La colonisation envahit chaque année sur le *Far West*, sur l'antique domaine de la sauvagerie des Indiens et des bisons. Elle avait jadis pour limite, la vallée du Mississippi. Elle va battre aujourd'hui, comme une vague sans cesse grossissante, le pied des Montagnes-Roches.

Colles-ci, domptées sur plusieurs points, ne sont plus un obstacle. Les chemins de fer ont franchi la barrière que la nature leur opposait. Les colons, trouvant les meilleures places prises dans le Kansas, l'Iowa, le Minnesota, vont déborder dans le Dakota, le Montana, dans toute cette immense région du Nord-Ouest que le chemin de fer du *Northern Pacific* doit leur ouvrir.

On avait, il est vrai, émis des doutes sur les avantages de cette région au point de vue du climat. Ces doutes étaient explicables. L'étendue des Etats-Unis est telle, qu'on doit nécessairement y trouver les climats les plus disparates. Le climat du Nord ne diffère pas seulement de celui du Sud. Il y a dans le Nord même le climat de l'Est, celui de la vallée du Mississippi, celui de la région des grands lacs, celui des plaines du trans-Mississippi, des Montagnes-Roches et des côtes du Pacifique. Il ne suffit pas de quelques notions générales de climatologie pour apprécier ces différences. L'observation seule peut nous guider.

M. S. Garfield, député du Territoire de Washington au Congrès, vient de traiter dans une lecture cette importante question des différents climats du Nord-Ouest. Nous avons ce travail sous les yeux. Il nous paraît intéressant d'en donner l'analyse.

M. Garfield réside depuis vingt ans dans l'intérieur du continent et sur la côte du Pacifique. Il a parcouru les régions dont il s'occupe; il a pu étudier successivement les conditions climatiques des Etats et des Territoires situés à l'ouest du Mississippi. Comme ces conditions diffèrent essentiellement de celles qu'il avait observées sous les mêmes latitudes dans les Etats de l'Atlantique, il a voulu se rendre compte des causes de cette dissimilitude; il en a recherché les conséquences au point de vue pratique de la colonisation. Le travail dont nous nous occupons est basé sur le résultat de ses observations et de ces recherches. M. Garfield s'est décidé, dit-il, à le livrer à la publicité dans le but de mieux faire connaître une région vers laquelle se tourne l'attention publique, mais à l'endroit de laquelle certains préjugés subsistent.

D'après l'opinion populaire, deux contrées situées sous la même latitude peuvent avoir le même climat. Lorsqu'on entend dire que des pays peu connus, comme la Colombie anglaise ou les côtes du golfe de Puget, sont placés sous la même latitude que le Labrador ou Québec, on en conclut que leurs habitants doivent également souffrir du froid. Cela serait vrai si le degré d'inclinaison des rayons solaires gouvernait seul la température terrestre, c'est-à-dire si la terre, sphère parfaitement unie, n'était pas semée de montagnes qui entravent la circulation des courants atmosphériques, et si les continents n'étaient pas placés sous les influences diverses des courants de l'Océan. Ces raisons fondamentales des variations de la température, jointes à une multitude de causes locales, modifient à l'infini le climat des contrées placées sous la même latitude. Elles font aussi retrouver des climats analogues sous des latitudes très différentes.

C'est ainsi que la température moyenne d'hiver de Norfolk (Virginie), ville située par 37 degrés de latitude ne se représente qu'à l'extrémité nord de l'île de Vancouver, par 51 degrés de latitude. De même, la température moyenne de Portland (Maine), se retrouve sur les rives de la Colombie. On comprend donc que la limite des régions favorables à la culture du froment, décrive une courbe prononcée entre le Pacifique et l'Atlantique. Les pays dont la température moyenne annuelle est de 60 degrés Fahrenheit au moins, peuvent seuls produire le froment avec succès. Sur la côte du grand Océan, cette limite ne dépasse pas 55 degrés de latitude nord; elle remonte ensuite, à l'est des Montagnes-Roches vers 56 degrés; puis, passant au nord du lac Winnipeg, elle traverse la partie méridionale du bassin de la baie d'Hudson pour atteindre l'Ouest du Canada, où elle pénètre dans une région connue seulement des bûcherons et des chasseurs.

M. Garfield entre dans quelques détails scientifiques. Sa démonstration dans laquelle nous ne pouvons le suivre, faute d'espace, a pour objet d'établir qu'un nord de 25 degrés de latitude, le vent chaud du sud-ouest en hiver, et le froid du nord-ouest en été, tendent à égaliser la température des deux saisons, lorsque les causes locales ne les arrêtent pas. Or, l'Océan

Pacifique, sur son immense surface plane, laisse ces vents produire librement leur effet. Il en résulte que sur la côte de la Californie, de l'Oregon, de la Colombie, depuis San Francisco jusqu'à Sitka, le vent du sud-ouest vient modérer le froid, de manière à donner à cette côte un hiver dont la douceur charme les Américains de l'Est, habitués aux neiges et aux frimas de la Nouvelle-Angleterre. C'est l'hiver du midi de la France.

Sous le 49e degré de latitude, on voit des fleurs éclore pendant dix mois de l'année. Les neiges sont peu abondantes, et les gelées rares. La température moyenne du hiver est de 39 degrés Fahrenheit. Quand arrivent les mois d'été, le vent froid du nord-ouest souffle avec la régularité des hautes latitudes vers la côte; il réduit la température moyenne de la saison à 64 degrés. Les nuits surtout sont fraîches et claires, comme pour permettre à l'homme de retrouver les forces dépensées pendant la journée. Cette égalité du climat donne aux côtes et spécialement à la région voisine du Puget, l'hiver de Norfolk, Pété de la Nouvelle-Ecosse, et la même température moyenne annuelle que Londres, New-York, Chicago et Pékin. Ne peut-on pas croire que des avantages aussi sérieux auront une influence considérable sur l'avenir commercial du golfe de Puget?

La régularité des vents du Pacifique n'est pas, du reste, la seule cause de ces variations peu sensibles de la température. A côté des courants atmosphériques, il y a les courants de l'Océan, dont l'action n'est ni moins puissante, ni moins uniforme. Chacun sait que le *gulf stream* de l'Atlantique modifie sensiblement le climat de l'Europe occidentale dont il longe les côtes. C'est à ses eaux chargées de la chaleur de l'Équateur que les îles Britanniques doivent de ne pas être un autre Labrador.

L'Océan Pacifique est traversé du Sud-Ouest au Nord-Est par un courant équatorial beaucoup plus considérable que le *gulf stream*. Prenant son point de départ dans la mer des Indes, ce courant longe la côte orientale d'Asie dans la direction des îles Aléoutiennes et de la péninsule d'Alaska. Il se divise en deux branches, dont l'une passe le détroit de Behring pour aller se perdre dans l'Océan glacial, tandis que l'autre, refoulée par la péninsule d'Alaska, tourne vers le Sud pour longer la côte occidentale d'Amérique, dont il vient adoucir le climat. Pendant cet immense trajet de plusieurs milliers de lieues, le courant ne perd que trois huitièmes de son calorique. On estime que la température de ces eaux, dans la mer des Indes, atteint 80 degrés Fahrenheit. Sur la côte d'Amérique, elle n'est plus que de 52 degrés en été et de 50 degrés en hiver.

Il n'est peut-être pas de partie du littoral qui soit plus directement sous l'influence du courant du Pacifique que le golfe de Puget. Ce golfe qui s'étend à deux cents milles dans l'intérieur des terres, et dont les côtes ont un développement de seize cents milles, reçoit journellement par l'action de la marée une masse d'eau qu'on évalue à cinquante milliards de yards cubes. En été, alors que l'intensité des rayons solaires devrait produire une température de 90 degrés Fahrenheit, cette masse d'eau à 52 degrés, vient absorber une grande partie de la chaleur. Elle aide ensuite le vent frais du nord-ouest à ramener la température moyenne d'été à 64 degrés. Lorsque l'hiver arrive, l'eau du grand courant équatorial perd une partie de son calorique au contact de l'air plus froid de la côte; il tend à maintenir la température moyenne d'hiver à 39 degrés, de concert avec le vent tiède du sud-ouest qui souffle à cette époque. En d'autres mots, le littoral du Pacifique se trouve placé dans des conditions telles que l'action des vents et du courant océanique rafraîchit l'air en été et le réchauffe en hiver. Ainsi s'explique le phénomène de ce climat enchanteur, un des plus beaux du monde.

Lorsqu'on quitte la région des côtes pour s'enfoncer dans l'intérieur les conditions climatiques se modifient rapidement. Certaines qualités isolées ont un climat qui leur est particulier, mais on peut dire qu'en général, à mesure qu'on s'éloigne de la côte, les variations du thermomètre s'accroissent. La température s'élève davantage en été; elle s'abaisse d'une manière plus sensible en hiver. Mais cette loi est, elle-même, soumise à des modifications considérables, par suite de l'influence qu'exer-

cent les hautes chaînes de montagnes et les différences d'élévation au-dessus du niveau de la mer.

A une centaine de milles de la côte, on trouve une haute barrière montagneuse qui s'appelle la Sierra Nevada, en Californie, et la chaîne des Cascades dans l'Orégon, le territoire de Washington et la Colombie anglaise. Le vent d'hiver du sud-ouest frappe obliquement cette chaîne, qui se reflète vers les couches supérieures de l'atmosphère. Une partie seulement du courant d'air chaud franchit le sommet de la Sierra pour aller modifier le climat de l'intérieur, mais sans pouvoir y faire sentir sa tiède influence aussi universellement que sur la côte. Cette influence est d'autant moins sensible que le vent du Pacifique rencontre des montagnes plus élevées ou des plateaux qu'une altitude plus grande rend plus froids.

L'intérieur au continent à l'ouest du Mississippi forme un plan incliné dont l'altitude s'accroît graduellement, en allant du Nord au Sud, depuis la région du lac Winnipeg jusqu'aux hauts plateaux du Mexique. Le bassin de la rivière Saskatchewan n'est qu'à 1,000 pieds au-dessus du niveau de la mer; mais dans la région du lac Salé, l'altitude est de 5,000 pieds c'est-à-dire qu'elle dépasse de 2,000 le sommet des monts Alleghany. Sur un parcours de onze cents milles, les railways de l'Union Pacific et du Central Pacific courent dans les régions dont l'élévation n'est pas moins grande. En outre, le premier, au passage des Montagnes-Rochesuses, atteint à 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et le Central Pacific franchit la Sierra Nevada à une altitude de 9,000 pieds. Plus loin, vers le Sud, l'élévation des plateaux s'accroît; elle est de 8,000 pieds dans les plaines du Mexique septentrional.

Or, la science nous apprend que la température s'abaisse de trois degrés par mille pieds d'élévation verticale. La région de la Saskatchewan, dans l'Amérique anglaise, aurait une température moindre de 12 degrés, si son altitude était la même que celle du lac Salé, où passe le chemin de fer de l'Union Pacific. Quant au Railway du Northern Pacific, l'altitude de la région qu'il doit traverser est de 3,000 pieds au-dessus de celle de la route suivie par l'Union Pacific. Même dans les montagnes, le nouveau railway traversera des passes dont la plus grande élévation est de 4,000 pieds seulement, au lieu des 7,000 et 8,000 qu'on trouve sur le parcours de l'autre ligne transcontinentale. Cette différence d'altitude suffirait seule pour donner des avantages égaux au Northern Pacific, malgré sa position plus septentrionale.

Mais il est d'autres causes qui contribuent à rendre les hivers de la région située au nord du 49e parallèle moins rigoureux, proportionnellement à la latitude, que ceux des régions plus méridionales. Il nous suffira de citer une de ces causes. Les montagnes de la côte du Pacifique atteignent leur plus grande élévation entre le 32e et 44e parallèles. Plus au nord, elles s'abaissent graduellement, tout en se couvrant de larges passes, sortes de vallées transversales, dues probablement à l'action des eaux. Elles offrent ainsi un obstacle moins infranchissable aux vents chauds du S.-O., qui peuvent pénétrer plus librement vers l'intérieur.

Il y a longtemps qu'on a observé la marche vers l'E., pendant la saison d'hiver, d'un grand courant d'air chaud qui franchit les passes les plus septentrionales des Montagnes-Rochesuses. Le lieutenant Mullan, de l'armée des Etats-Unis, en signala l'existence, il y a plusieurs années. Ce vent chaud produit sur le grand plateau de la Colombie les effets les plus curieux. Pendant de fortes gelées, on voit parfois la neige fondre, la glace disparaître, la température prendre des allures printanières. C'est le vent du S. O. qui se fait sentir. Cesse-t-il de souffler, le froid reprend son empire.

En résumé, le courant d'air chaud qui franchit les passes septentrionales des Montagnes-Rochesuses pour s'étendre en éventail sur l'E. du Montana, sur le Dakota et sur la vaste région de la Saskatchewan et de l'Assiniboine, coïncide avec l'altitude moins considérable de ces contrées, pour adoucir leurs hivers. Cette douceur du climat à long-temps été incompréhensible pour ceux qui n'avaient pas étudié la question. La théorie scientifique et les observations faites sur les lieux sont d'accord aujourd'hui pour établir un fait devenu incontestable.

Comme nous l'avons déjà dit, la rigueur des

hivers s'accroît, à altitudes égales, à mesure que l'on s'avance dans la direction de l'E., en suivant une parallèle donnée, de la côte du Pacifique vers le Mississippi, excepté lorsque des causes particulières modifient la loi générale. C'est ainsi que Sai-t Paul (Minnesota) est, à altitude égale, le point le plus froid qu'on trouve sous le même parallèle, entre le Mississippi et le golfe de Puget. La passe de Deer Lodge, le point le plus élevé de la ligne du Northern Pacific Railroad, ne voit pas le thermomètre descendre plus bas qu'à Saint Paul. Pour donner une idée plus exacte des différents climats de cette région, on peut dire que les districts maritimes du Territoire de Washington et de l'Orégon ont l'hiver de Norfolk (Virginie) et l'été de la Nouvelle-Ecosse. La partie orientale du Washington, le N.-E. de l'Orégon et l'Idaho septentrional ont à peu près la même température d'été et d'hiver que la Pensylvanie centrale. Le Montana, le Dakota occidental peuvent être assimilés, pour le climat, à New-York et au Connecticut, avec cette différence qu'il tombe peu de neige dans les vallées du Montana, et que le bétail n'y requiert aucun soin en hiver. Enfin, la température du Dakota oriental, de la Saskatchewan et de l'Assiniboine ressemble beaucoup à celle du Minnesota occidental, mais elle est moins rigoureuse que dans la région voisine du lac Supérieur.

Dans la dernière partie de son travail, M. Garfield a dit quelques mots de l'important question des pluies et de la quantité d'eau que reçoit annuellement le Nord-Ouest. On a remarqué que le long des côtes, l'abondance des pluies du printemps et des neiges d'hiver dépend en grande partie de la régularité et de la durée des vents du S.-O. La quantité d'eau tombée s'accroît en allant du S. au N. Elle est annuellement de 22 pouces à San Francisco, de 78 pouces à Astoria (Orégon) et de 90 à Sitka, dans l'Alaska.

Dans la Colombie anglaise, le Territoire de Washington et l'Orégon, le vent d'été du N.-O. apporte une quantité suffisante d'humidité pour assurer la croissance des plantes de toute espèce. Mais à l'E. de la Sierra Nevada et de la chaîne des Cascades, ces vents du N.-O. ne se font sentir que très irrégulièrement. Pendant une période qui varie de cinq à neuf mois suivant la latitude, aucun courant d'humidité ne vient rafraîchir le pays. L'irrigation est indispensable au S. du 45e degré de latitude. La chaleur est grande et les courants atmosphériques si secs, qu'il est permis de se demander si la nature n'a pas dévié que le Nevada, l'Utah, une grande partie du Colorado et du Wyoming resteraient des déserts arides et sans arbres, excepté dans les localités où l'irrigation est possible.

Au N. du 45e parallèle, les pluies du printemps suffisent pour mener à bien la plupart des récoltes. On n'a recours à l'irrigation que pour les jardins, et il est probable que le boisement des collines augmenterait la quantité annuelle d'eau tombée. Cette région comprend la partie S. de l'Amérique anglaise, le Dakota, le Montana, l'Idaho septentrional, le Washington et le N.-E. de l'Orégon. La chaleur du soleil y est moins intense, le sol plus fertile, les forêts plus épaisses. L'expérience a déjà démontré que le climat est favorable à la production de toutes les plantes nécessaires à l'homme. En hiver, la neige est peu abondante; elle permet de laisser les bestiaux en plein air, dans les prairies, où ils se nourrissent du célèbre *bunch grass*, la nourriture favorite des bœufs. Ceux-ci, pendant l'hivernage, n'hésitent pas à s'avancer jus qu'au 51e degré.

Il résulte des faits exposés avec une grande lucidité, par M. Garfield, que la contrée située entre le 44e et le 54e parallèles est celle dont le climat tempéré et la fertilité offrent les plus sérieux attraits. Sans être trop froide pour que l'activité de l'homme y soit entravée, elle reçoit des pluies plus abondantes que les plaines méridionales. C'est, par excellence, une région favorable à la culture des céréales. Or, l'homme se porte de préférence vers les lieux qui produisent le plus abondamment le pain dont il se nourrit. La colonisation de cette vaste région du Nord-Ouest n'est pas douteuse. L'avenir verra les émigrants s'y précipiter comme vers un nouvel Illinois.

Telle est la conclusion de M. Garfield. On a pu voir combien ses appréciations sont minutieusement motivées. Cette exactitude scrupuleuse double la valeur du travail. Après l'avoir

lu, on est tout naturellement porté à partager les prévisions et les espérances de l'auteur.

(Du Monetary Times.)

Sous la date du 8 novembre, on écrit de Petrolia à ce journal :

La coalition des raffineurs est maintenant un fait accompli, et le pétrole raffiné vaut maintenant 30c. par gallon en fortes quantités, et 33c. en petits lots. La coalition se maintiendra supportée par l'association pour l'exploitation du pétrole brut. Cette amalgamation n'est pas faite dans le but de contrôler le marché (*cornering*) mais dans le but de préparer une huile de première qualité pour la consommation locale, et protéger les raffineurs qui ont choisi le Canada pour leur champ d'opération. Jusqu'à ce jour, les raffineurs ne pouvaient pas faire l'article première qualité en se servant de pétrole brut à \$2.50 par quart en concurrence avec le raffineur qui travaillait pour l'exportation avec le pétrole brut coûtant \$1.50, dont il convertissait 55 pour cent en huile pour exportation et le reste pour la consommation locale. L'association pour l'exploitation du pétrole brut avait été formée dans le but d'inclure à l'exportation et ne pouvait se défendre de ce qui est arrivé, mais il est au pouvoir de l'amalgamation qui vient de se former de parer à cet état de chose.

Voici la manière dont l'association pour l'exploitation du pétrole brut en agissait avec les exportateurs. Elle leur chargeait \$2.50 par quart pour le pétrole brut, et sur la production des commises des quantités expédiées à New York, l'association leur faisait une remise d'un dollar par baril, de sorte qu'elle n'avait rien à voir dans le reste.

Par l'amalgamation qui vient de se former, aucune huile raffinée ne peut être vendue pour un moindre prix que celui convenu, et le raffineur qui vendra au-dessous du prix sera privé de la matière première à quelque prix que ce soit.

#### CONSTRUCTION DE NAVIRES A NEW-YORK.

Le Times, de New-York, signale une reprise d'activité dans la construction des navires, qui n'est pas très notable, mais offre, cependant, un contraste marqué avec l'état de choses qui existait il y a deux ans, où la construction est complètement tombée. Son correspondant qui a visité les chantiers sur la rive du côté de Long Island a constaté que la construction se poursuit dans le voisinage de New-York, dans trois chantiers, à Green Point, à Williamsburg et à Brooklyn. Les grands chantiers du côté de New-York, où M. Webb, Mess. Westervelt et Fils et autres constructeurs en renom, avaient coutume d'exhiber ces beaux spécimens de l'architecture navale, sont maintenant employés à d'autres usages, et les chantiers de Long Island, sauf ceux mentionnés plus haut, sont déserts. Le correspondant du Times, en conversant avec les constructeurs qui ont ouvert leurs chantiers, a appris que les hommes d'affaires sont surpris de l'activité actuelle et ils ne s'attendent pas qu'elle durera long-temps. Les constructeurs attribuent la prostration du commerce de navires, à trois causes: la taxe élevée sur tout ce qui entre dans la construction d'un navire, l'ardeur pour les navires en fer, et la construction des grands chemins de fer de l'Atlantique au Pacifique. La plus grande partie du commerce local avec la Californie se fait maintenant par le chemin de fer, et il en est de même pour le commerce du New-York et la Chine et le Japon. Une grève des ouvriers qui demandaient des gages plus élevés, a fait perdre à New-York, le travail de la réparation des bâtiments, et un grand nombre d'hommes ont embrassé d'autres branches d'affaires.

—Le World de New-York, publie une lettre très intéressante sur l'accroissement qu'a pris, en Angleterre, la construction des bâtiments en fer. Le grand centre de cette industrie est In Clyde, dont les deux rives sont bordées de chantiers sur une longueur de plusieurs milles. Le correspondant du World affirme qu'il y a eu ce moment 5400 vapeur en fer en construction en Angleterre. Il ajoute que les négociants anglais se hâtent de substituer les vapeurs aux bâti-

ments à voiles. L'achèvement du canal de Suez est la grande œuvre qui leur a fait comprendre les avantages des vapeurs sur les bâtiments à voiles.

### PEAUX PELLETERIES FOURRURES.

*Skins, Pelts; Furs, Pelleteries.*

On désigne ainsi dans le commerce les peaux d'ani maux séchées et plus ou moins apprêtées, conservant leurs poils.

Dans la première catégorie sont les *Peaux communes* ou de valeur peu importante. Les Peaux, dont les poils forment une fourrure plus ou moins fine ou précieuse, appartiennent à la seconde catégorie *Pelleteries fines* ou *Fourrures*.

Voici les principales peaux du commerce:

#### PREMIÈRE CATÉGORIE. — PEAUX COMMUNES

(*Skins, Pelts*).

*Peaux d'Agneau.* Ces peaux, soit qu'on les considère comme fourrures, et alors elles reçoivent d'autres préparations que d'être passées à l'alun, soit mégées ou chamolées, sont l'objet d'un commerce important. La plus grande partie est fabriquée en mégie, et est employée pour la ganterie à l'égal des peaux de chevreaux, dont elles n'ont cependant pas la finesse. Celles qui sont chamolées et c'est le plus petit nombre, servent à faire les gants connus sous le nom de *gants de castor*. Dans l'une et l'autre de ces deux préparations, la laine est abattue et se vend pour la draperie, la bonneterie et autres usages. Milhan, dans l'Aveyron, diverses villes de la Saintonge, Rouans, Grenoble, Amoney, Lunéville, sont les principales villes où l'on fabrique la mégisserie. Milhan s'occupe particulièrement de la chamolerie. La ganterie de Paris emploie une grande quantité de ces peaux; ensuite Grenoble, Lunéville et Chaumont. — La peau d'agneau, garnie de sa laine, sert aussi à de nombreux usages, et, suivant la couleur, la finesse ou la longueur de la laine, on l'emploie pour fourrer les gants, les souliers et les pantalons, les pelisses de cavalerie, les douillettes communes, les chaudières, les casquettes, etc. Leur prix et leur qualité varient avec la bonté et la finesse de la laine. Ce qui en constitue la beauté, c'est la finesse du poil, le brillant, le frisé dans la couleur noire, son égalité, son intensité.

On distingue par rang de qualité: 1o. les peaux, dites de *Turin*, et qui viennent du Piémont, de la Lombardie, de la Toscane et des autres parties de l'Italie; elles sont généralement à poil noir, court, luisant et lisse; celles d'un beau noir sont très estimées en pelletterie; 2o. les peaux des Pyrénées, ou de *Béarn* et d'*Espagne*, dont la laine est douce et défilée; on préfère les noires aux blanches; 3o. les grandes peaux de Provence, connues sous le nom de *peaux d'Irles*, dont la laine est plus grosse, plus forte, plus dense que celle des peaux de *Béarn*. La Guyenne, le Périgord, le Limousin, l'Auvergne, etc., fournissent aussi beaucoup de peaux d'agneaux, que l'on vend bien aussi quelquefois pour des peaux de Béarn, quoiqu'elles leurs soient inférieures. — Les peaux d'agneaux de l'Allemagne, et même celles du commun de la Russie, ne sont pas plus estimées que celles du commun de la France; mais on fait le plus grand cas de celles qui viennent d'Astracan, de la Perse, de la Crimée et de l'Ukraine. Celles d'*Astracan* sont à un poil ras, lisse, toujours noir et luisant; les moérés sont les plus belles. Celles de *Perse* ont la laine très serrée et frisée en petites boucles; celles de couleur grise sont les plus estimées. Les peaux d'*agneaux de Crimée* sont grises ou noires; leur laine est plus longue, la bonté est plus grande que celle des agneaux de Perse. L'*agneau d'Ukraine* est généralement noir, d'un bouclé très fin et brillant; il est d'un grand emploi en Allemagne et même en France, tant pour pelisses que pour bonnets.

*Peau de Buffle.* (*Bos bubalus*, Linn.) On trouve les Buffles en Asie et en Afrique; ils y vivent par troupeaux; on en éève beaucoup en Egypte, dans les Marais-Pontins, près de Rome, et dans d'autres endroits de l'Italie.

Ces peaux, dont le poids varie beaucoup selon les pays de provenance, ont le poil rude, brun noirâtre. Les peaux des mâles ont plus de prix que celles des femelles: elles sont plus épaisses, plus fortes et plus pesantes.

On donne le nom de *buffle* non-seulement aux

peaux de cet animal passées à l'huile et préparées comme celles du chamois, mais encore à celles de bœufs et de vaches, lorsqu'elles ont subi les mêmes préparations de la part du chamoiseur; elles sont d'un grand usage dans l'équipement des troupes, et pour les gants crispins.

*Peaux de Castor*, 2e. et 3e. qualités. — Ce sont particulièrement les peaux tirées du ventre de l'animal, d'une couleur peu foncée ou d'un gris blanchâtre; ce sont aussi les peaux d'été; leur poil est employé dans la chapellerie. Quelques peaux noires inférieures sont aussi employées à cet usage.

*Peaux de Chamois.* (*Atilope rupicapra*, Linn.) Le Chamois se trouve dans les Pyrénées, les Alpes, les montagnes de la Grèce, etc.

Les peaux de Chamois, dont le poil est fauve dans la belle saison et d'un brun vineux en hiver, sont préparées par les chamoiseurs; elles sont très estimées pour leur force, leur souplesse et leur douceur; on en fait des culottes et des gants; mais leur rareté fait qu'on leur supplée généralement les peaux de mouton préparées de la même manière. On s'occupe de cette fabrication à Niort, Milhan, Nantes, Paris, etc.

*Peaux de Cheval.* (*Equus caballus*, Linn.) Nous en recevons d'assez fortes quantités de la Plata et du Brésil: les peaux lourdes, grandes, bien dépoignées, sans extrémités ni trous, du poids de 6 à 7 kilogrammes, sont de bonne qualité. *Selles vertes*, 10 à 15 kilogrammes. Elles sont quelquefois emballées en cuir de bœuf. — Nous recevons aussi des peaux de cheval du Nord.

*Peaux de Chèvre et de Bouc.* (*Capra, hircus*, Linn.) Espèces et variétés nombreuses. — Dans le midi de l'Europe, on fait, avec la peau de ces animaux, des outres pour transporter les vins et les huiles. Le tanneur la prépare, soit à l'écorce, pour la fabrication des souliers, soit au summe pour les maroquins. Les peaux de chèvre de France, de l'île de Corse, de Sardaigne et d'Espagne, sont préférées même à celles du Levant pour cet emploi. Quelques tanneurs, en France, mettent dans le commerce, sous le nom de *chagrin*, des peaux de chèvres et de moutons, sur lesquels ils ont imité, avec des plumes de cuire gravées, les grains de chagrin. Ces peaux, ainsi préparées, ont le coup d'œil du chagrin véritable, qui est un cuir greau fait ordinairement de peau de mulet ou d'âne et que l'on prépare en Orient; mais elles s'écorchent facilement et ne sont pas d'un bon usage.

*Peaux de Chevreau.* Ces peaux sont l'objet d'un commerce très considérable en France, en raison de l'emploi qui est fait principalement pour la ganterie. Les plus estimées sont celles de France, dites *nationales*; ces peaux, bien préparées et livrées à la consommation, sont remarquables par leur souplesse et leur velouté; on les emploie surtout pour les plus beaux gants glacés. — Les peaux qui, pour la qualité, viennent à près celles de France, sont celles de Piémont, et ensuite de Naples. Des quantités considérables, mais de qualité inférieures, sont encore importées d'Espagne, de l'Allemagne, de la Suisse et du Tyrol.

Ces peaux sont ordinairement pliées par le milieu, de la tête à la queue; on doit rechercher celles qui sont grandes, bien étendues, d'un fort poids et d'un cuir fin.

La préparation des peaux de chevreaux se fait particulièrement à Annobay (Ardèche); d'autres fabriques moins importantes sont à Lunéville, Chaumont, Le Mans, etc. Une grande partie de la fabrication des chevreaux, qu'on évalue à environ un tiers, est exportée pour l'Angleterre.

Les poils de chevreaux, gris et blancs, sont employés au tissage des couvertures communes.

*Peaux de Chien de mer.* (*Squalus canicula*, Linn.) La peau desséchée de ce Squal, connue aussi sous le nom de *peau de roussette*, de *peau de chagrin*, est très rugueuse et à grain fort dur. La multitude de petits tubercules pierreux dont elle est hérissée, la rendent très propre à polir des corps fort durs, et les tourneurs et les ébénistes en font usage pour donner le dernier fini au bois, à l'ivoire et même aux métaux qu'ils ont mis en œuvre. Ainsi que celle du requin, elle est employée à faire des filets et à couvrir des malles. C'est elle aussi qui prend la dénomination de *galuchat*, lors-

qu'elle a été peinte en vert et qu'on la consacre à recouvrir des étuis et d'autres petits meubles précieux; mais ce galuchat est moins estimé que celui de la sephen, d'ailleurs beaucoup plus rare.

*Peaux de Daim.* (*Cervus dama*, Linn.) Pelage d'un brun fauve semé partout de taches blanches, avec une raie blanche sur les flanes (été); d'un brun foncé uniforme (hiver). Climats tempérés; Angleterre, France, Allemagne, etc. — Le *Cerv* de *Virginie* ou de la *Louisiane* (*Cervus virginianus*, Gm.) se rapprochant tellement du Daim, qu'on le connaît plus particulièrement sous ce dernier nom, est très commun à la Louisiane et au Canada. Son pelage est d'un beau fauve cannelle (été), fauve grisâtre ou noirâtre (hiver); ces peaux sont expédiées en grande quantité, par les Américains, en Angleterre.

Les peaux de Daim sont préparées par les chamoiseurs; leur principal emploi est pour les culottes, les gants et la bufflerie.

*Peaux d'Élan.* (*Cervus Alces*, Linn.) En Europe; Prusse, Pologne, Suède, Finlande, Russie, etc.; en Asie, principalement en Tartarie; dans l'Amérique du Nord. — Pelage gris cendré, mêlé de jaune obscur; poil long et rude. La peau, très épaisse, est chamolée et employée en baudriers, en ceinturons et en gants; les plus grandes peaux portent le nom de *chapons*.

*Peaux de Lièvre.* (*Lepus timidus*, Linn.) — Pelage composé d'un duvet traversé par de longs poils, seuls apparents au dehors, d'un gris plus ou moins fauve ou roux, selon les localités, selon l'âge, et selon les saisons dans lesquelles on le trouve. La couleur grise du pelage résulte du mélange des couleurs qui sont distribuées par anneaux sur ces poils, savoir: le gris à la base, le noir au milieu, le fauve et le roux à la pointe. Le ventre est blanc.

La France fournit beaucoup de peaux de lièvre. Celles qu'on recueille dans les départements sont envoyées à Paris pour y être dépoignées de leurs poils. Elles sont employées principalement pour la chapellerie. Elles servaient beaucoup autrefois dans l'art du fourreur; leur usage, quoique restreint de nos jours, a encore lieu cependant dans la pelletterie moderne. L'Allemagne, la Pologne et la Russie fournissent beaucoup de peaux de lièvre à la France, sous le nom de *lièvre du Nord*. On tire aussi du Levant beaucoup de peaux et de poils de lièvre.

Les *peaux de Lapin* (*Lepus cuniculus*, Linn.) dont le pelage est très varié, doux et épais, sont employées en nombre très considérable pour la chapellerie et aussi en pelletterie: on en reçoit peu de l'étranger.

On distingue les peaux de lièvre et de lapin en *poil d'hiver*, ou de recette; en *poil de printemps* et d'*automne*, et demi-recette ou de moyenne qualité; en *poil d'été*, ou de rebut.

*Peaux de Mouton.* (*Ovis Aries*, Linn.) La peau de mouton revêtue de sa laine procure une fourrure peu estimée, mais dont l'usage s'étend à l'infini. Tous les arts qui s'occupent de la préparation des peaux travaillent celle de mouton, depuis le tanneur et le maroquinier jusqu'au parcheminier. — On assimile à la peau de chamois la peau de mouton qui a reçu la même préparation; et comme elle est beaucoup plus abondante, presque toutes les *peaux* dites de *chamois* que l'on rencontre dans le commerce sont des peaux de mouton.

On reçoit de Buenos Ayres des peaux de mouton en laine lavée.

*Peaux de Phoque ou Veau Marin.* (*Phoca vitulina*, Linn.) Des rivages des mers de l'Europe, plus particulièrement dans le Nord. Ces peaux, dont le poil est très court et dur, d'un gris jaunâtre, avec taches irrégulières noires, servent à couvrir les malles et à quelques autres usages. On en reçoit de Hambourg.

*Peaux de Raton d'Inde ou de Nutria.* (*Myopotamus capys*, Commerson.) Animal amphibie qui tient du rat d'eau et qui vit dans les marais ou le nomme aussi *astorin*, en anglais *Newter*. Sa peau porte un jarre qui recouvre un poil soyeux, trop peu fourni pour la pelletterie, mais très propre à la chapellerie. Son poil a beaucoup d'analogie avec celui du castor et lui est souvent substitué pour ce dernier emploi. — On reçoit ces peaux de l'Amérique méridionale, principalement de Buenos Ayres.

*Peaux de Fuchette de l'Inde, Fuchettes.* De

L'Antilope des Indes (*Antilope cervicapra*, Pall.) — Peau brun-jaune et blancheâtre.

**Fachettes de Java.** Ces peaux sont très estimées sur nos marchés. Il faut qu'elles aient séché naturellement, qu'elles soient bouclées, sans saumure ni apprêt, sans extrémités, d'une belle chair, d'une bonne déouille, du poids de 3 à 4 kilogram. au plus. Il faut éviter les marques à feu et les peaux lourdes des mâles, qui ont moins de valeur.

**Fachettes de Calcutta.** (En balles.) Elles sont toujours appréciées à la chaux ou alunées. Il faut éviter les marques à feu et les échouffures sur poil qui tiennent à ces petites peaux beaucoup de leur valeur. Les peaux des mâles sont aussi peu estimées. Poids du 3 kilogram. à 3 1/2 kilogram.

**Peaux de l'eau.** (Voyez l'article CUIRS EN POIL.)

(A continuer.)

**PRIX COURANTS**  
DU  
**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

*Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.*

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par raison ou forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer un léger avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroyage, assurance, &c., &c.

Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

**CAPÉ VERT—**

|                             |             |             |
|-----------------------------|-------------|-------------|
| Rio, ordinaire..... par lb. | 15 1/2 à 16 | 15 1/2 à 16 |
| " bon.....                  | 16          | 16          |
| " choix.....                | 16 1/2      | 16 1/2      |
| St. Domingue.....           | 16 1/2      | 16 1/2      |
| Costa Rica.....             | 16 1/2      | 16 1/2      |
| Jamaïque.....               | 17          | 17          |
| Laguayra.....               | 17 1/2      | 17 1/2      |
| Maraicao.....               | 18          | 18          |
| Ceylan.....                 | 19          | 19          |
| Java.....                   | 20          | 20          |
| Mocha.....                  | 27          | 30          |

**CHOCOLAT—**

|                         |         |
|-------------------------|---------|
| Epps & Cie..... par lb. | 25 à 40 |
| Fry.....                | 25 à 50 |
| Menier.....             | 45 à 50 |

**CACAO..... par lb.**

|       |             |
|-------|-------------|
| ..... | 20 à 37 1/2 |
|-------|-------------|

**CHICORÉE—**

|                    |             |
|--------------------|-------------|
| Barry..... par lb. | 10 1/2 à 12 |
| Taylor.....        | 10 1/2 à 12 |

**CHANDELLE—**

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| Spermacétique de Belmont..... par lb. | 22 à 24     |
| Paraffine.....                        | 27 1/2 à 28 |
| Française.....                        | 23 1/2 à 25 |

**CIRAGES—**

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Day & Martin, bout..... par douz. | 2 80 à 3 00 |
| " 1/2 bout.....                   | 1 60 à 1 75 |
| American, No. 1.....              | 21 à 25     |
| " No. 2.....                      | 20 à 30     |
| " No. 3.....                      | 37 à 40     |

**CIGARES—**

|                          |               |
|--------------------------|---------------|
| Allemands..... par 1000. | 12 60 à 17 60 |
| Havana.....              | 30 00 à 60 60 |
| Cheeroot de Manilla..... | 24 60 à 27 50 |

**DROGUES & TÊTES—**

|  |               |
|--|---------------|
| Alun..... par 100 lbs.                           | 2 30 à 2 50   |
| Arrowroot..... par lb.                           | 20 à 25       |
| Acide Marinique.....                             | 30 à 35       |
| Acide Oxanique.....                              | 30 à 35       |
| Acide Sulphurique.....                           | 20 à 25       |
| Borax.....                                       | 20 à 25       |
| Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs..... | 5 60 à 5 20   |
| Bois de Caméché..... par 100 lbs.                | 2 00 à 2 25   |
| Bois de Nicaragua.....                           | 2 00 à 2 25   |
| Crème de Tartre, cristaux..... par lb.           | 22 à 25       |
| Do. moulue.....                                  | 20 à 22       |
| Comperose..... par 100 lbs.                      | 1 60 à 1 25   |
| Chlorate de Chaux.....                           | 3 75 à 4 60   |
| Campfire..... par lb.                            | 45 à 50       |
| Cochenille.....                                  | 70 à 85       |
| Extrait de Bois de Caméché, lbs.....             | 160 à 124     |
| Do. 1/2 lbs.....                                 | 132 à 134     |
| Do. 1/4 lbs.....                                 | 135 à 141     |
| Garance..... par lb.                             | 135 à 15      |
| Indigo de Madras.....                            | 65 à 1 00     |
| Do. Manille.....                                 | 50 à 80       |
| Gomme Arabique, terre.....                       | 35 à 40       |
| Do. do. 2nde.....                                | 30 à 35       |
| Do. Copale.....                                  | 12 à 15       |
| Do. Shellac.....                                 | 30 à 35       |
| Senné.....                                       | 20 à 20       |
| Sel Epsom.....                                   | 25 à 3        |
| Soufre en Fleur.....                             | 25 à 4        |
| Do. Canon.....                                   | 25 à 54       |
| Sel de Soude..... par 100 lbs.                   | 1 75 à 2 00   |
| Sulfate..... par baril.                          | 10 60 à 10 50 |
| Vin de Bleu..... par lb.                         | 65 à 7        |

**ÉPICES—**

|                             |             |
|-----------------------------|-------------|
| Canolle..... par lb.        | 32 1/2 à 35 |
| Clous de Girofle.....       | 84 à 9      |
| Gingembre d'Afrique.....    | 12 1/2 à 14 |
| Do. Jamaïque.....           | 15 à 17     |
| Maïs.....                   | 1 60 à 1 70 |
| Muscade.....                | 80 à 1 00   |
| Moutarde de Wix.....        | 17 1/2 à 20 |
| Do. do. bout..... par douz. | 4 40 à 4 60 |

|                              |                 |
|------------------------------|-----------------|
| Do. do. 1/2 do.....          | 2 60 à 2 75     |
| Do. do Taylor..... par lb.   | 17 à 20         |
| Do. Keon.....                | 17 à 20         |
| Do. Colman.....              | 17 à 20         |
| Do. Française..... par douz. | 2 00 à 2 25     |
| Piment..... par lb.          | 9 à 7           |
| Poivre noir.....             | 16 1/2 à 16 1/2 |
| Do. blanc.....               | 80 à 82 1/2     |
| Do. de Cayenne.....          | 15 à 17         |

**EMPOIS—**

|                              |              |
|------------------------------|--------------|
| Satin de Berger..... par lb. | 1 1/2 à 1 24 |
| Do. do. 1 lb.....            | 1 1/2 à 1 24 |
| Do. do Riz.....              | 11 à 15      |
| Do. do. 1 lb.....            | 11 à 15      |
| Do. do. 1 lb.....            | 11 à 15      |
| Do. do. 1 lb.....            | 11 à 15      |

**FRUITS—**

|                                   |                 |
|-----------------------------------|-----------------|
| Amandes du Languedoc..... par lb. | 13 à 14         |
| Do. Jourdain.....                 | 16 à 17         |
| Do. Provence.....                 | 10 1/2 à 11 1/2 |
| Do. Princess.....                 | 18 à 20         |
| Do. Tarragono.....                | 13 1/2 à 14 1/2 |
| Do. Sicile.....                   | 7 à 8           |
| Dates.....                        | 7 à 8           |
| Fèves de Smyrne.....              | 12 1/2 à 15     |
| Do. Malaga.....                   | 7 à 8           |
| Noix de Brésil.....               | 6 1/2 à 7       |
| Do. Grenoble.....                 | 9 à 10          |
| Do. Bordeaux.....                 | 9 à 10          |
| Noisettes de Sicile.....          | 8 à 8 1/2       |
| Do. Barcelone.....                | 8 1/2 à 9       |
| Prunes d'Ente..... par local.     | 55 à 1 25       |
| Do. de Turquie..... par lb.       | 7 à 8           |
| Ruains sur coque..... par boîte.  | 1 70 à 1 80     |
| Do. do.....                       | 1 65 à 1 60     |
| Do. do.....                       | 1 50 à 1 55     |
| Do. London Layers..... par boîte. | 2 10 à 2 30     |
| Do. Mascot Royal.....             | 1 50 à 1 60     |
| Do. Soleil.....                   | 62 à 73         |
| Do. Corinthe..... par lb.         | 6 1/2 à 7       |
| Do. Valence.....                  | 4 à 7           |
| Fruits au Sirop..... par douz.    | 2 50 à 3 00     |
| Do. à l'Eau de Vie.....           | 3 00 à 4 00     |

**HUILE D'OLIVE—**

|                                   |             |
|-----------------------------------|-------------|
| Bacigalupi, bout..... par caisse. | 2 80 à 3 00 |
| Do. do.....                       | 2 25 à 3 50 |
| Barton & Guestier, bout.....      | 7 50 à 8 00 |
| Do. do.....                       | 8 50 à 9 00 |
| Puget.....                        | 2 80 à 3 00 |
| Do. do.....                       | 2 25 à 3 50 |
| Pes-el.....                       | 2 75 à 3 00 |
| Do. do.....                       | 2 25 à 3 50 |
| Do. do.....                       | 4 40 à 4 25 |
| Pigniol.....                      | 3 00 à 3 25 |
| Do. en fûts.....                  | 3 20 à 3 40 |
| Do. do.....                       | 1 65 à 1 21 |

**MELASSE—**

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| Barbade..... par gallon. | 37 1/2 à 40 |
| Centrifuge.....          | 22 à 24     |
| Cuba.....                | 24 à 26     |
| Demerara.....            | 35 à 36     |
| Muscovado.....           | 22 1/2 à 25 |
| Nouvelle Orléans.....    | Manque.     |
| Porto Rico.....          | 25 à 37 1/2 |
| T. rico.....             | 24 à 21     |

**MARINADES—**

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| Cross & Blackwell..... par douz. | 2 60 à 2 70 |
| Jayce.....                       | 1 50 à 1 40 |
| Thin.....                        | 1 50 à 1 60 |
| Pigott.....                      | 1 70 à 1 80 |

**PÂTES—**

|                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| Vermicelle de Marseille..... par lb. | 11 1/2 à 12 |
| Do. Bordeaux.....                    | 12 1/2 à 13 |
| Macaroni Mar-ette.....               | 11 1/2 à 12 |
| Do. Bordeaux.....                    | 12 1/2 à 13 |
| Sagou.....                           | 55 à 6      |
| Tapioca.....                         | 7 à 12      |

**RIZ—**

|                            |             |
|----------------------------|-------------|
| De Patna..... par 100 lbs. | 4 25 à 4 40 |
| Rangoon.....               | 4 25 à 4 40 |
| American.....              | 4 40 à 4 50 |

**SAVON—**

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| De Castille..... par lb. | 8 1/2 à 9 |
| Brown Windsor.....       | 14 à 18   |
| Liverpool.....           | 33 à 4    |

**SUCRES—**

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| Centrifuge..... par lb. | Manque    |
| Muscovado.....          | 81 à 9    |
| De Cuba.....            | 82 à 81   |
| Demerara.....           | Manque    |
| Porto Rico.....         | 9 à 9 1/2 |
| Rafiné Ecossais.....    | 84 à 84   |
| Do. Anglais blanc.....  | 114 à 114 |
| Do. en morceaux.....    | 122 à 122 |

**SEL—**

|                                 |             |
|---------------------------------|-------------|
| Gres de Liverpool..... par sac. | 75 à 80     |
| Fine.....                       | 70 à 75     |
| Factory Filled.....             | 1 40 à 1 50 |
| Fin de Table..... par douz.     | 1 20 à 1 30 |
| d'Hyères..... par minot.        | Manque      |

**THE—**

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Gunpowder.....                 | Manque  |
| Extra fin à choix..... par lb. | 80 à 90 |
| Bon ordinaire à bon.....       | 65 à 80 |
| Commun à bon.....              | 45 à 65 |

**IMPÉRIAL—**

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Extra fin à choix..... par lb. | 65 à 75 |
| Bon ordinaire à bon.....       | 55 à 65 |
| Commun à bon.....              | 35 à 55 |
| Young Hyslop.....              | Manque  |
| Extra fin à choix..... par lb. | 80 à 90 |
| Bon ordinaire à bon.....       | 60 à 80 |
| Commun à bon.....              | 40 à 60 |

**HYSON—**

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Extra fin à choix..... par lb. | 60 à 70 |
| Bon ordinaire à bon.....       | 50 à 60 |
| Commun à bon.....              | 40 à 50 |

**JAPONAIS—**

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Extra fin à choix..... par lb. | 65 à 75 |
| Bon ordinaire à bon.....       | 50 à 60 |
| Commun à bon.....              | 40 à 60 |

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| <b>TSWANKAY—</b>                 |             |
| Bon ordinaire à bon..... par lb. | 35 à 45     |
| Commun à bon.....                | 27 1/2 à 35 |
| <b>SECHONG AND CO GOG—</b>       |             |
| Extra fin à choix..... par lb.   | 65 à 80     |
| Bon ordinaire à bon.....         | 45 à 55     |
| Commun à bon.....                | 35 à 45     |
| <b>ONG—</b>                      |             |
| Extra fin à choix..... par lb.   | 60 à 70     |
| Bon ordinaire à bon.....         | 50 à 60     |
| Commun à bon.....                | 40 à 50     |

**VINAIGRE—**

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| De Bordeaux..... par gallon. | 25 à 37 1/2 |
| M. S. illo.....              | 25 à 25     |
| Malt.....                    | 35 à 40     |
| Bohman..... par cruche.      | 15 à 20     |

**DIVERS—**

|   |             |
|---|-------------|
| Bien de Cooney, billes..... par lb.         | 14 à 17     |
| Do. do. boutons.....                        | 51 à 6      |
| Do. Victoria Laundry.....                   | 12 à 18     |
| Briques de Baf.....                         | 175 à 16    |
| Bouteilles Françaises à vin, p. grosse..... | Manque.     |
| Do. An laise à l'étré.....                  | 5 60 à 5 20 |
| Do. Champagne do.....                       | Nominal.    |
| Do. Anglaise à porter.....                  | 4 50 à 4 55 |
| Anis.....                                   | 12 1/2 à 15 |
| Bouteilles à Bière..... par grosse.         | 25 à 25     |
| Do. à Soda.....                             | 35 à 35     |
| Do. à Vin.....                              | 67 à 1 00   |
| Celle forte Anglaise..... par lb.           | 15 à 17     |
| Picelle de couleur.....                     | 24 à 24     |
| Homard de Lewis..... par douz.              | 1 80 à 2 00 |
| Do. Winslow Jones.....                      | 1 70 à 1 80 |
| Graine de canaries..... par lb.             | 3 1/2 à 4   |
| Do. choucroute.....                         | 4 1/2 à 6   |
| Gélatine de Cox, No. 1..... par douz.       | 1 00 à 1 10 |
| Do. No. 2.....                              | 1 00 à 1 00 |
| Do. No. 3.....                              | 1 00 à 2 00 |
| Mine de Poêle..... par grosse.              | 2 10 à 2 25 |
| Sardines à l'Huile, 1-boîte.....            | 15 à 25     |
| Do. 1-boîte.....                            | 16 à 17     |
| Pipe de Plâtre..... par boîte.              | 75 à 99     |
| Sucre Canadi Blanc..... par lb.             | 15 à 16     |
| Do. Jaune.....                              | 14 à 15     |
| Do. Brun.....                               | 14 à 15     |

**Alcais, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.**

|                                 |                 |
|---------------------------------|-----------------|
| <b>ALCAIS—</b>                  |                 |
| Potasse, lere..... par 100 lbs. | 5 70 à 6 72 1/2 |
| " 2nd.....                      | 6 80 à 6 83 1/2 |
| Petasse, lere.....              | Manque.         |
| " 2nd.....                      | Manque.         |

**COMESTIBLES—**

|                                  |               |
|----------------------------------|---------------|
| Beurre, choix..... par lb.       | 19 à 20       |
| " bon ordinaire.....             | 16 à 17       |
| " ordinaire.....                 | 14 à 15       |
| " inférieur.....                 | 11 à 12       |
| " Katoouaska.....                | 11 à 12       |
| Bacon.....                       | Manque.       |
| Epauls.....                      | Manque.       |
| Beef, Mess..... par Tierce.      | 19 00 à 19 25 |
| " Prime Mess.....                | 15 00 à 15 25 |
| Fromage, bon..... par lb.        | 11 à 11 1/2   |
| " ordinaire.....                 | 10 à 10 1/2   |
| Jambon, vert.....                | Manque.       |
| " fumé.....                      | 12 1/2 à 15   |
| Lard, Mess mince..... par quart. | 15 50 à 16 00 |
| " Mess mince.....                | 14 75 à 15 00 |
| " Prime Mess.....                | Nominal.      |
| " Prime.....                     | Nominal.      |
| " Ext à Prime.....               | 9 50 à 10 00  |
| " en carcasse..... par 100 lbs.  | 5 50 à 6 00   |
| Saindoux..... par lb.            | 10 1/2 à 11   |

**FARINES—**

|                              |             |
|------------------------------|-------------|
| Par quart de 106 lbs.        |             |
| Supérieure extra.....        | 6 60 à 6 75 |
| Extra.....                   | 6 20 à 6 40 |
| Fancy.....                   | 6 10 à 6 20 |
| De Blé de l'Ontario.....     | 6 00 à 6 05 |
| " Canada.....                | 6 00 à 6 10 |
| Canal Welland.....           | 6 00 à 6 10 |
| Pour pour Boulanger.....     | 6 00 à 6 25 |
| Supérieure No. 2.....        | 5 75 à 6 00 |
| Fine.....                    | 5 20 à 5 30 |
| Midling.....                 | 4 00 à 4 25 |
| P. hard.....                 | 3 25 à 3 75 |
| d'Avoine.....                | 4 80 à 5 00 |
| Farine en poche par 100 lbs. | 3 00 à 3 05 |
| " d'Avoine.....              | 2 60 à 2 65 |

**GRAINS—**

|                               |             |
|-------------------------------|-------------|
| Blé de P. in..... par 60 lbs. | 1 24 à 1 35 |
| " Blue d'hiver.....           | 1 30 à 1 42 |
| " Rouge d'Hiver.....          | 1 35 à 1 38 |
| " Milwaukee, No. 1.....       | 1 35 à 1 35 |
| " No. 2.....                  | 1 31 à 1 32 |
| " Chicago, No. 1.....         | 1 31 à 1 32 |
| " No. 2.....                  | 1 31 à 1 32 |
| Orge..... par 48 lbs.         | 55 à 60     |
| Pois..... par 60 lbs.         | 81 à 99     |
| Avoine..... par 32 lbs.       | 32 à 35     |
| Mais..... par 55 lbs.         | 45 à 45     |
| Graine de Lin.....            | 1 45 à 1 50 |
| do. d'Al..... par 50 lbs.     | 2 00 à 2 00 |
| do. Trèfle.....               | 11 à 60     |

**POISSON—**

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| Bareng du Labrador..... par quart. | 4 25 à 4 75 |
| " do.....                          | 2 50 à      |

**Productions du Canada et Manufacture Indigene.**

|   |                    |          |               |
|---|--------------------|----------|---------------|
| Anis  | par lb.            | 0 12     | 0 13          |
| Allumettes Eddy   | par grosse.        | 4 40     | 5 00          |
| " Becket  | "                  | 4 25     | 4 50          |
| " Béique  | "                  | 4 25     | 4 50          |
| Balais en laiton, No. 0**   | "                  | "        | 4 00          |
| " No. 0*  | "                  | "        | 3 30          |
| " No. 1*  | "                  | "        | 3 15          |
| " No. 2*  | "                  | "        | 2 35          |
| " No. 3*  | "                  | "        | 2 00          |
| " en cordes, No. 1**  | "                  | "        | 2 50          |
| " No. 1*  | "                  | "        | 2 05          |
| " No. 3*  | "                  | "        | 1 75          |
| " Hurl, No. 0   | "                  | "        | 3 00          |
| " No. 1   | "                  | "        | 3 00          |
| " No. 2*  | "                  | "        | 2 05          |
| " No. 3*  | "                  | "        | 2 20          |
| " No. 3   | "                  | "        | 2 00          |
| Biscuits à la Reine   | par lb.            | "        | 0 15          |
| " au Vin  | "                  | "        | 0 09          |
| " Suérés  | "                  | 0 75     | 0 08 1/2      |
| " Pie-Nie   | "                  | 0 9      | 0 12 1/2      |
| " Méles   | "                  | "        | 0 15          |
| Brosses à plancher  | par douz.          | 1 00     | 2 50          |
| " à soulier   | "                  | 0 69     | 1 50          |
| " à mine  | "                  | 1 00     | 1 50          |
| Barley ordinaire d'Orillvie   | par quart 200 lbs. | "        | 5 60          |
| " perlé   | "                  | "        | 9 00          |
| " ordinaire de Quebec   | "                  | 4 50     | 4 75          |
| Cire blanche  | "                  | 0 60     | 0 65          |
| " jaune   | "                  | 0 25     | 0 28          |
| Cirage, No. 1   | par grosse.        | "        | 2 50          |
| " No. 2   | "                  | "        | 3 0           |
| " No. 3   | "                  | "        | 4 00          |
| Chandelle Parrallin: blanche  | par lb.            | 25       | 27 1/2        |
| " colorées  | "                  | 27 1/2   | 30            |
| " Suif  | "                  | 10 1/2   | 11            |
| Citares (tabac de la Havane)  | par 1000           | 27 50    | 35 00         |
| Cable à licou   | par lb.            | 12 1/2   | 15            |
| " merlins   | "                  | 12 1/2   | 15            |
| " gros lms  | "                  | 12 1/2   | 15            |
| Cordes, 45 pieds  | par douz.          | "        | 1 20          |
| " 60  | "                  | "        | 1 50          |
| " 72  | "                  | "        | 1 70          |
| " 100   | "                  | "        | 2 40          |
| Empois blanc  | par lb.            | 8 1/2    | 8 1/2         |
| " de nit bleu   | "                  | 8 1/2    | 8 1/2         |
| " bleu  | "                  | 8 1/2    | 8 1/2         |
| " saun  | "                  | 10 1/2   | 11            |
| " Bê d'Indo   | "                  | 10 1/2   | 11            |
| Épingles en bois  | par grosse.        | 1 20     | 1 25          |
| Huile de Loup marin (nouveau procédé)                                     | par gallon.        | "        | Irrégulières. |
| " blanche   | "                  | "        | "             |
| " partie  | "                  | "        | "             |
| " brut  | "                  | "        | "             |
| " Baleine brute   | "                  | "        | "             |
| " Marsouin  | "                  | "        | "             |
| " Lin crud  | "                  | "        | "             |
| " bouteille   | "                  | 72 1/2   | 75            |
| " 77 1/2  | "                  | 80       | 80            |
| Houblon   | par lb.            | 15       | 20 00         |
| Lavase au bois  | par douz.          | 1 80     | 2 00          |
| " zinc  | "                  | 2 00     | 2 20          |
| Mastique  | par 100 lbs.       | 3 50     | 3 75          |
| Mine de Plomb, Dôme   | par grosse.        | "        | 2 00          |
| Pipe  | "                  | 90       | 1 30          |
| Poudre Allemande  | par 2 douz. lbs.   | "        | 2 00          |
| " 4 5 oz.   | "                  | 65       | 65            |
| " 4 3 oz.   | "                  | "        | 67 1/2        |
| Poudre Cook's Favorite  | par gallon.        | 70       | 2 25          |
| Patrole   | par gallon.        | 0 30     | 0 32 1/2      |
| Paper à enveloppe petite g. au seur                                       | par r. mine.       | 0 25     | 0 75          |
| Savon commun  | par toute 60 lbs.  | "        | 1 40          |
| " brun ordinaire  | par lb.            | "        | 0 04 1/2      |
| " marque de la couronne   | "                  | 0 05     | 0 05 1/2      |
| " blanc   | "                  | 0 04 1/2 | 0 05 1/2      |
| " toilette  | par douz.          | 0 30     | 0 75          |
| Sel de Guderich   | par quint.         | 1 30     | 1 40          |
| Seaux, 2 cordes   | "                  | 1 80     | 1 90          |
| " 3   | "                  | 2 15     | 2 20          |
| Sirop, Standard   | par gallon.        | "        | Manque.       |
| " Golden  | "                  | 0 48     | 0 50          |
| " Miel  | "                  | "        | 0 65          |
| " A. bro  | "                  | 0 77 1/2 | 0 80          |
| Sucre jaune, No. 2  | "                  | "        | "             |
| " No. 3   | "                  | "        | "             |
| " blanc raffiné A   | par lb.            | "        | 0 12 1/2      |
| " cassé   | "                  | "        | 0 12 1/2      |
| " en poudre   | "                  | "        | 0 12 1/2      |
| " pour é-miseur   | "                  | "        | 0 14          |
| TAB C. manufacturé par quantité de 25 boites en 5 1/2 de boites au douano | "                  | "        | "             |
| Fancy bright  | par lb.            | 0 45     | 0 50          |
| Bright  | par lb.            | 0 30     | 0 40          |
| Manogany speciales  | par lb.            | 0 17 1/2 | 0 23          |
| Bright  | par lb.            | 0 17     | 0 20          |
| Noir, à chiquor, sucré  | par lb.            | 0 17 1/2 | 0 19 1/2      |
| Mar. v.   | par lb.            | 0 17 1/2 | 0 19 1/2      |
| Victoria  | par lb.            | 0 17 1/2 | 0 19 1/2      |
| Petit favori  | par lb.            | 0 17 1/2 | 0 19 1/2      |
| Diamond   | par lb.            | "        | 0 19 1/2      |
| Prince de Galles, No. 1 et 2  | par lb.            | 0 16 1/2 | 0 18 1/2      |
| " No. 2, 3 et 4   | par lb.            | 0 14 1/2 | 0 15          |
| Vermicelle et Macaroni  | par lb.            | 0 09     | 0 0           |

**Vins et Spiritueux.**

|                                     |             |       |          |
|-------------------------------------|-------------|-------|----------|
| <b>BIERE-</b>                       |             |       |          |
| Alsopp, bouteilles                  | par douz.   | 2 40  | 2 60     |
| " 1 50                              | "           | 1 50  | 1 70     |
| Bass, bouteilles                    | "           | 2 45  | 2 60     |
| " 1 60                              | "           | 1 60  | 1 75     |
| Jeffrey, bouteilles                 | "           | 2 45  | 2 60     |
| " 1 60                              | "           | 1 60  | 1 75     |
| W. Younger & Co. bouteilles         | "           | 2 40  | 2 60     |
| " 1 50                              | "           | 1 50  | 1 60     |
| <b>EAU DE VIE--</b>                 |             |       |          |
| Girard Frère                        | par gallon. | 1 75  | 1 90     |
| " caisse.                           | "           | 6 50  | 7 00     |
| Chaloupin                           | par gallon. | 2 10  | 2 25     |
| " caisse.                           | "           | 7 00  | 12 00    |
| Biecut, Dubouché & Cie. p. gallon   | "           | 2 00  | 2 10     |
| " caisse.                           | "           | 6 50  | 6 75     |
| Hennessy & Cie.                     | par gallon. | 2 15  | 2 25     |
| " caisse.                           | "           | 7 75  | 8 00     |
| Martell                             | par gallon. | 2 10  | 2 25     |
| " caisse.                           | "           | 7 75  | 8 00     |
| Jules Robin & Cie.                  | par gallon. | 2 00  | 2 20     |
| " caisse.                           | "           | 7 00  | 7 50     |
| Suzerne, Desforges & Cie. p. gallon | "           | 1 90  | 2 00     |
| " caisse.                           | "           | 6 50  | 7 00     |
| Coran & Cie                         | par gallon. | "     | Manque.  |
| " caisse.                           | "           | 6 00  | 6 50     |
| Pinet, Castillon & Cie. par gallon  | "           | 2 00  | 2 10     |
| " caisse.                           | "           | 7 00  | 7 50     |
| Central Vineyard Proprietors        | par gallon. | 2 00  | 2 10     |
| Old Vineyard Proprietors            | "           | 2 00  | 2 10     |
| Renault                             | par gallon. | 2 00  | 2 10     |
| " caisse.                           | "           | 7 50  | 7 75     |
| <b>GENIEVRE--</b>                   |             |       |          |
| Boll & Dunlop                       | par gallon. | 1 20  | 1 35     |
| DeKuyper                            | "           | 1 25  | 1 40     |
| Houtman                             | "           | 1 25  | 1 30     |
| Henneker                            | "           | 1 25  | 1 30     |
| Key Brand                           | "           | 1 30  | 1 35     |
| Beuker                              | "           | 1 25  | 1 35     |
| Linienbrink                         | "           | 1 30  | 1 32 1/2 |
| <b>Cisces Rouges--</b>              |             |       |          |
| Boll & Dunlop                       | par caisse. | 6 25  | 6 50     |
| DeKuyper                            | "           | 6 50  | 6 75     |
| Houtman                             | "           | 6 00  | 6 25     |
| Henneker                            | "           | 6 25  | 6 50     |
| Key Brand                           | "           | 6 00  | 6 25     |
| Beuker                              | "           | 6 00  | 6 25     |
| Linienbrink                         | "           | "     | Manque.  |
| <b>Cisces Vertes--</b>              |             |       |          |
| Boll & Dunlop                       | "           | 3 25  | 3 40     |
| DeKuyper                            | "           | 3 40  | 3 50     |
| Houtman                             | "           | 3 20  | 3 30     |
| Henneker                            | "           | 3 20  | 3 30     |
| Key Brand                           | "           | 3 20  | 3 40     |
| Beuker                              | "           | 3 20  | 3 30     |
| <b>Cisces Bleues--</b>              |             |       |          |
| Houtman                             | "           | 4 00  | 4 25     |
| <b>OLD TOM--</b>                    |             |       |          |
| Booth                               | par caisse. | 5 75  | 6 00     |
| Bernard                             | "           | 4 25  | 5 30     |
| Plett                               | "           | 4 50  | 4 75     |
| <b>RUM--</b>                        |             |       |          |
| Jama que                            | par gallon. | 1 60  | 2 10     |
| Demarara                            | "           | 1 70  | 1 80     |
| Cuba                                | "           | 1 60  | 1 70     |
| <b>VINS XERES--</b>                 |             |       |          |
| Valet e.                            | per gallon. | 0 65  | 0 90     |
| Paul Emile Thomas                   | "           | 0 75  | 1 00     |
| Muntilio                            | "           | 0 80  | 1 00     |
| Larve                               | "           | 0 90  | 1 40     |
| Pemartin                            | "           | 1 20  | 3 00     |
| Domecy                              | "           | 1 50  | 4 00     |
| Malvoisie                           | "           | 1 00  | 1 25     |
| Cramp, Suter & C c.                 | "           | 2 10  | 5 00     |
| " Amont'lado                        | "           | "     | 5 50     |
| " Puxarete                          | "           | "     | 6 00     |
| <b>PORTO--</b>                      |             |       |          |
| No. 1, 2 et 3                       | "           | 0 65  | 0 90     |
| Tarragon                            | "           | 0 65  | 1 00     |
| Catalana                            | "           | 0 60  | 0 65     |
| Valetta                             | "           | 0 65  | 0 90     |
| Grat-am, No. 1                      | "           | "     | 1 40     |
| " No. 2                             | "           | "     | 1 50     |
| " No. 3                             | "           | "     | 1 75     |
| " No. 4                             | "           | "     | 2 25     |
| Hent                                | "           | 1 15  | 4 00     |
| Offey, Cramp & Forrester's O        | "           | "     | 1 30     |
| " "                                 | "           | 00    | 1 45     |
| " "                                 | "           | 000   | 1 65     |
| " "                                 | "           | < >   | 1 80     |
| autres marques                      | "           | 2 10  | 4 25     |
| <b>WHISKY ECOSSAIS</b>              |             |       |          |
| Ramsay                              | par gallon. | 2 00  | 2 10     |
| " caisse.                           | "           | 5 50  | 6 00     |
| Bullock, Laie & Cie.                | par gallon. | 2 85  | 2 00     |
| " caisse.                           | "           | 4 80  | 5 00     |
| Stewart                             | par gallon. | 1 70  | 1 80     |
| " caisse.                           | "           | 4 00  | 4 50     |
| <b>WHISKY IRLANDAIS--</b>           |             |       |          |
| Cork Distillery                     | par gallon. | 2 20  | 2 20     |
| Dunville                            | "           | 2 00  | 2 10     |
| " caisse.                           | "           | 5 75  | 6 00     |
| <b>HAMPAGNE--</b>                   |             |       |          |
| Moet & Chandon, No. 1, bouteilles.  | 16 00       | 18 00 |          |
| " "                                 | 17 00       | 19 00 |          |
| " No. 2, bouteilles.                | 15 00       | 16 00 |          |
| " "                                 | 15 00       | 17 00 |          |
| Reoderer                            | 15 00       | 20 00 |          |
| Jules Mumm                          | 15 00       | 20 00 |          |
| Bouché & Pils                       | 16 00       | 20 00 |          |

**ESPRIT DE VIN (Highwines) 50 degré en douano et par lot de 21 tonnes--**

|                   |             |        |        |
|-------------------|-------------|--------|--------|
| Dow & Co.         | par gallon. | 50     | 52 1/2 |
| H. Corby & Son    | "           | 47 1/2 | 50     |
| J. P. Wiser & Co. | "           | 47 1/2 | 50     |
| Gooderham & Worts | "           | "      | 50     |

**BULLETIN FINANCIER.**

**RAPPORT HEBDOMADAIRE DU MARCHÉ DES FONDS DE MONTRÉAL.**

MONTRÉAL, Nov. 15, 1871.

| Parte | BANQUES.                        | Dr. d'abonnement | Cloturant à |
|-------|---------------------------------|------------------|-------------|
| \$200 | Banque de Montréal              | 8                | 22 1/2      |
| 450   | " Amerique B. du N.             | 11               | 116         |
| \$100 | " de la Cité                    | 3                | 184         |
| 50    | " de Pe-ple                     | 4                | 112         |
| 50    | " Mission                       | 4                | 115         |
| 100   | " Ontario                       | 4                | 130         |
| 100   | " de Toronto                    | 4                | 130         |
| 100   | " Quebec                        | 4                | 130         |
| 50    | " Nationale                     | 4                | 130         |
| 50    | " Jacques-Cartier               | 4                | 130         |
| 100   | " des Marchands                 | 2                | 128 1/2     |
| 50    | " de l'Est                      | 4                | 107 1/2     |
| 40    | " Royale canadienne             | 4                | 110 1/2     |
| 50    | " Union                         | 3                | 111         |
| 50    | " des Artisans                  | 4                | 127         |
| 50    | " Commerce                      | 4                | 127         |
| 50    | " D'Amont'lado                  | 4                | 127         |
| 100   | " Metropolitan                  | 4                | 127         |
|       | Y compris un Bonno de 2 p. 1 p. |                  |             |

**CHEMINS DE FER**

|       |                          |    |    |
|-------|--------------------------|----|----|
| \$100 | Grand Tronc              | "  | "  |
| 100   | Atlantique & St. Laurent | "  | "  |
| 200   | Great West. en           | "  | "  |
| \$50  | Chauplain & St. Laurent  | 28 | 30 |

**DIVERS.**

|                    |                              |    |         |
|--------------------|------------------------------|----|---------|
| 40                 | Telegraphe de Montreal       | 5  | 197 1/2 |
| 10                 | " du Peuple                  | 20 | 160     |
| 40                 | Compagnie G. z de Montreal   | 4  | 70      |
| 50                 | Compagnie de fer Union       | 8  | 150     |
| 10                 | Compagnie du Richelieu       | 10 | 95      |
| 100                | " Navigation Interieur       | 8  | 220     |
| 100                | " des Elevateurs             | 5  | "       |
| 100                | " de Verre du Canada         | "  | "       |
| 400                | Bourse de Marchands          | 3  | 90      |
| 50                 | Societe de Construction Per- | 4  | "       |
| 50                 | manente du D. st. de Mon-    | 4  | "       |
| 200                | Societe de Construction Per- | 5  | 35      |
|                    | canad. Rolling Stock         | 5  | 110     |
| <b>MINES, ETC.</b> |                              |    |         |
| 20                 | Cie Miniere de Montreal      | 15 | 61.00   |
| 5                  | " de Cuivre de la B. Haron   | 25 | 45      |
| 5                  | " et d'Argent de "           | "  | "       |
| 100                | " Lac Haron                  | "  | "       |
| 50                 | " de Charbon Intercol.       | 70 | 85      |
| 100                | " de Tourbe du Canada        | "  | "       |

**OBLIGATIONS, DEBENTURES, Etc.**

|  |         |   |   |
|--|---------|---|---|
| Fonds de la Puissance, 6 p. c.           | "       | " | " |
| Bons                                     | 8 p. c. | " | " |
| Debentures du G. vernement, 6 p. c.      | "       | " | " |
| " "                                      | 6 p. c. | " | " |
| " "                                      | 6 p. c. | " | " |
| Droits Seignoriaux, 6 p. c.              | "       | " | " |
| Debentures de Chauplain & St. L. 6 p. c. | "       | " | " |
| " "                                      | 8 p. c. | " | " |
| " Cie de Montreal, 7 p. c.               | "       | " | " |
| " "                                      | 8 p. c. | " | " |
| Obligations de Montreal, 6 p. c.         | "       | " | " |
| Aqueduc                                  | 6 p. c. | " | " |
| Havre                                    | 8 p. c. | " | " |
| " "                                      | 7 p. c. | " | " |
| " "                                      | 6 p. c. |   |   |

**Fabricants de Chaussures.**

**N. VALOIS & CIE.,**  
**MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE CHAUSSURES. EN GROS,**  
 26 ET 28 PLACE JACQUES CARTIER.  
 MONTREAL.  
 NARCISSE VALOIS. JUDE VALOIS.

**G. BOIVIN,**  
**FABRICANT DE CHAUSSURES**  
*EN GROS*  
 No. 300 RUE ST. PAUL, MONTREAL,  
 Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que partout ailleurs.  
 Une visite de la part de messieurs les marchands est respectueusement sollicitée dans notre intérêt mutuel.

**JOSEPH VALADE,**  
**IMPORTATEUR ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS.**  
 133 RUE NOTRE DAME.  
 Coin de la Rue Gosford, Montréal.  
 On trouve à ce magasin un assortiment très complet et très varié dans toutes les branches qui constituent le commerce de chaussures.  
 On sollicite une visite.

**G. L. ROLLAND,**  
**MANUFACTURE DE CHAUSSURES DE LA PLUS ANCE, 33 RUE ST. PAUL, MONTREAL.** Bâtisse des Sœurs.

**Fabricants de Salaisons.**

**D. REES & CIE.**  
**FABRICANTS DE SALAISONS ET COMESTIBLES,**  
*ESPECIERS DE BOEUF, LARD ET BEURRE.*  
 COMMISSIONNAIRE. Etc  
 45, 48 & 50 Rue Des Saints Grégoire, MONTREAL.

**Pharmaciens.**

**AVIS AUX MARCHANDS.**  
**NOUS** engageons les Marchands qui visitent Montréal pour leurs achats de Drogues, de Médicines, etc., à vouloir bien nous voir avant d'acheter ailleurs. Des avantages tout particuliers leurs seront réservés.

**PICAUULT & FILS,**  
 Pharmaciens-Droguistes.  
 73 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.

**LE SOTHÉRION**  
**PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.**

**DIPLOMÉ.**  
 Préparé par le Dr. FOURTIER, de la Faculté de Paris.

**CE NOUVEAU REMÈDE,** résultat de longues recherches et d'expériences multipliées est souverain contre les maladies des voies respiratoires, ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à ce jour comme incurables.  
 Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une plus grande extension et bientôt il sera universellement connu.  
 Ce remède agit dans les maladies anciennes comme dans les maladies nouvelles; son administration est des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consoption, Bronchite, Toux nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations du Poirine et de Gorge, Insomnie, Palpitations du Cœur, Faiblesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes, et arriver, en continuant d'en faire usage, à la guérison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.

On expédie contre remboursement ou contre un mandat sur la poste.

**N. B.**—Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asthmatic étant breveté, toute contrefaçon sera poursuivie sévèrement la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr. FOURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean, Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,  
**EVANS, MERCER & CO.,**  
 Montréal.

**Marchands de Poissons.**

**J. B. RENAUD & CIE.,**  
**MARCHANDS DE FLEUR ET PROVISIONS**  
 RUE ST. PAUL, QUÉBEC.

**POISSON ET HUILE.**  
 2,000 QRTS. HARENG DU LABRADOR.  
 500 MORUE VERTE.  
 300 QTX. MORUE SECHÉ.  
 300 DRAPTES MORUE VERTE.  
 MAQUEREAU.

**SAUMON, TRUITE, Etc., Etc.**  
 — AUSSI —  
**HUILE DE MORUE, HUILE DE LOUP MARIN.**

**C. FRASER & CIE.,**  
**MARCHANDS DE POISSON.**  
**HUILES DE POISSON,**

**SEL DE LIVERPOOL.**  
 Etc., Etc.  
 373, RUE DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**JAMES C. GORDON,**  
**MARCHAND EN GROS DE POISSON DE TOUTES SORTES,**  
 Fraie, Saie, Fomé, Séché, Saie vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUILES de MALPEQUE  
**FINNAN HADDIES** toujours en mains.  
*Entrepot des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,*  
 MONTREAL.

**Marchands de Farines.**

**A. W. OGILVIE & CIE.**  
**MARCHANDS DE FARINES, CEREALES, BARLEY, &c.**  
*Moulin—ECLUSE ST. GABRIEL.*  
 Bureaux,—36, 38 et 40, Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**BOYER, HUDON & CIE.,**  
*Succursale de LOUIS BOYER & CIE.,*

**MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES, PROVISIONS et EPICERIES,**  
**L. ALPHONSE BOYER,**  
 VIEUX HUDON, MONTREAL.  
**CHARLES BOYER.**

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**

**MARCHANDS DE FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,**  
 No. 10, Rue du Port,  
 MONTREAL.

**LA FRENIERE & ST. ONGE,**  
**MARCHANDS DE GRAINS, FARINES ET PROVISIONS, COMMISSIONNAIRES, etc.,**  
 26 Rue DES COMMISSAIRES,  
 MONTREAL.

**KIRKWOOD & MORE,**  
**MARCHANDS DE CEREALES, FARINES, POISSONS, et HUILES DE POISSON.**  
 26 Rue des Enfants Trouvés,  
 MONTREAL.

**F. X. ST. CHARLES & CIE.,**  
**MARCHANDS DE FARINE ET PROVISIONS,**  
 1 & 16 RUE WILLIAM,  
 MONTREAL.  
 F. X. ST. CHARLES. GEORGE PICHE.

**Sclerie a Vapeur.**

**SCIÉRIES À VAPEUR**  
 de  
**J. McD. CAMPBELL & CIE.**  
 Ci-devant **MOULINS DOUGLAS**  
 472 Rue William, (McCard ouest.)  
 Bois de service scié et plané à ordre.  
**J. McD. CAMPBELL.** **ALPH. HOULF**

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

| Distribuées. | MALLES.                      | Levées.     |
|--------------|------------------------------|-------------|
| A. M. P. M.  | ONTARIO.                     | A. M. P. M. |
| 3 30         | Ottawa par chemin de fer (a) | 7 00        |
| 3 30         | Ottawa par chemin de fer (b) | 7 00        |
| 6 30         | Rivière Ottawa par route.    | 8 00        |

**QUEBEC.**

|   |      |
|---|------|
| Québec, Trois-Rivières et Montréal par voie d'eau | 5 15 |
| Québec, par chemin de fer                         | 7 30 |
| Township, C. P. R. V. L.                          | 7 00 |
| St. Hubert et Rivière Loup                        | 2 00 |
| St. Rémy et Huntington                            | 2 00 |
| St. Hyacinthe et Sherbrooke                       | 6 00 |
| St. Jean et Brosses's Pt.                         | 2 30 |
| Shedden et la Rivière au chemin de fer V.         | 2 00 |

**MALLES D'EGALES.**

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| Beauharnois (port)                    | 6 00  |
| Chambly (aussi G. M.) et St. Ovide    | 2 00  |
| Capoucheur, Yvernes et Verchères      | 1 30  |
| Côte St. Paul et Turmeric             | 10 20 |
| Ouest                                 | 6 00  |
| Huntingdon                            | 2 00  |
| Lachine                               | 2 00  |
| St. Lambert                           | 2 30  |
| Laprairie                             | 2 30  |
| Longueuil                             | 1 20  |
| N. Gaspé et St. R. de B.              | 7 00  |
| Terrebonne et St. Vincent             | 3 00  |
| Pointe St. Charles                    | 5 00  |
| St. Laurent St. Estache et St. Basile | 7 00  |
| St. Basile                            | 7 00  |
| St. Jean Station, St. Armand          | 2 30  |
| Trois-Rivières par la Riv. Nord       | 1 30  |

**PROV. MARITIME**  
 N.-Brunswick et Isle P. E.  
 Halifax, N.-E.  
 Les malles pour T.-New Brunswick et Halifax sont en transit tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fait tous les vendredis après midi à partir du 2 Jan.

**ETATS-UNIS.**

|   |      |
|---|------|
| Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, excepté le Maine | 8 00 |
| New-York et les Etats du Sud                                    | 2 30 |
| Island Pond, Portland et le Maine                               | 2 30 |
| Etat de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba                     | 7 00 |

**INDES OCCIDENTALES.**  
 Lettres, etc., payés d'avance (à N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les malles):  
 Pour Havane et Indes Occidentales et à Havane, tous les Jours P. M.  
 Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 2ème jour de chaque mois.

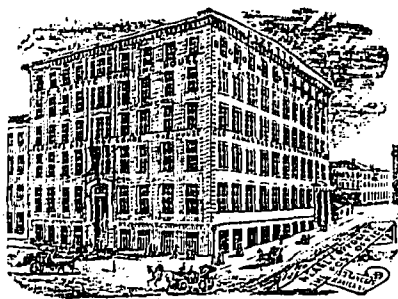
**GRANDE BRETAGNE.**

|                                   |          |      |
|-----------------------------------|----------|------|
| Par la ligne Canadienne           | Vendredi | 7 00 |
| Par la ligne W. & G. via New-York | Lundi    | 7 00 |

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 5 à 8 30 P. M.  
 (b) do. ouverts jusqu'à 1 35 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10 30 A. M., 1 15, 5 45 et 9 00 P. M.  
 Le Dimanche à 9 00 P. M.





FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

Ce journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus législatifs les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'Imprimerie de la Gazette à des vastes et magnifiques bâtiments sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXÉCUTE À CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissements,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journalaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Mugues Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- do. do. do.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES À VAPEUR.

La Gazette est la seule imprimerie dans la Péninsule qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupes.

Elle comprend deux machines d'Edmouson pour l'impression des billets et une presse à composition, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On révisé à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par nullo, poste, ou express.

Les propriétaires de la Gazette ont appelé avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 12 Octobre, 1871.

Assurances.

ETAT FINANCIER DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ANDES,

25 Octobre 18 71.

|   |              |
|---|--------------|
| Argent en mains, à la banque et en transit                    | \$286 034.42 |
| Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle   | \$390,073.34 |
| Bonds du chemin de fer, valeur actuelle                       | 8,000 00     |
| Prêts collatéraux   | 9,500.00     |
| Intérêts accumulés  | 45,000.00    |
| Première hypothèques  | 697,196.53   |
| Billets reçus   | 9,317.66     |
| Compte-courants primes et balances entre les mains des agents | 28,006.70    |
| Montant des actionnaires par cotisation                       | 500,000.00   |

Total de l'actif.....\$2,978,148.46

PERTES DE CHICAGO.

\$850,000

EN COURS DE REGLEMENT.

J. B. BENNETT.

Président.

N. P. HARRINGTON, Agent,

25 Rue St. Jacques.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE TRAVELERS (DES VOYAGEURS) DE HARTFORD, CONN.

Actif réalisé (1er juillet) \$1,743,048 89.

ACCORDE tout ce que l'on peut désirer d'une compagnie d'assurance sur LA VIE et les ACCIDENTS, aux conditions les plus favorables.

ELLE ASSURE CONTRE LES ACCIDENTS résultant des machines, des outils, ou instrument, quand ils arrivent dans l'exercice légitime d'un métier, de même que contre ceux qui arrivent dans les voy. ges. à un prix annuel de \$5 à \$10 par \$1000 pour des occupations qui ne sont pas spécialement hasardeuses. Des risques très hasardeux pris à des taux plus élevés.

DANS LE DEPARTEMENT DE LA VIE, la TRAVELERS négocie des polices sur la Vie et de Dotation aussi bien que par les meilleures compagnies. Aucune police n'est forfaité. Les polices de 10, 15 et 20 ans sont convertibles en Dotation à l'option de l'assuré. Ce trait est particulier à cette compagnie.

Le TRAVELERS a émis 225,000 polices d'Accidents et a payé 14,000 réclamations pour mort ou pertes causées par des accidents.

THOS. E. FOSTER, Montréal, Agent général.

CANADA.—BUREAU: No. 241 Rue St. Jacques, MONTREAL.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DE WATERTOWN, N.Y.

ÉTABLIE EN 1853.

ACTIF.....\$601,563.97.

Déposé entre les mains du Gouvernement pour le bénéfice des assurés Canadiens, \$100,000

Président: JOHN C. COOPER. Secrétaire: ISAAC MUNSON. E. H. GOFF, Agent Général.

DIRECTEURS CANADIENS:

- Hon. Louis ARCHAMBAULT, Ministre d'Agriculture.
- Hon. FRANK SMITH, Sénateur.
- B. BENOIT, Ecr., M.P.
- JOHN CRAWFORD, Ecr., C.R., M.P., et Président de la Banque Royale Canadienne.
- JOHN TURNER, Ecr., (de Sessions, Turner & Co.) Toronto.
- ALEX. MANNING, Ecr., Toronto.

SUCCURSALE: 235 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Cette compagnie borne ses affaires à l'assurance des bâtiments de forme et des résidences détachées et de leur contenu, elle peut émettre des polices de cette description à un prix en la vie du taux ordinaire émis par les compagnies qui assurent toutes sortes d'édifices.

COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS (DU CANADA).

FEU, VIE, ACCIDENT ET FIDELITE.

CAPITAL—UN MILLION DE PIASTRES.

BUREAU PRINCIPAL:

175 RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Directeurs:

SIR HUGH ALLAN, PRÉSIDENT.  
EDWIN ATWATER. C. J. BRYDGES.  
ADOLPHE ROY. HENRY LYMAN.  
N. B. CURSE. GEORGE STEPHEN.

Risques contre le Feu et sur la Vie pris aux conditions les plus favorables. Fidélité des employés garantie, et Polices contre les Accidents émanée.

Cette compagnie étant canadienne et soutenue par les plus forts capitalistes, a droit et sollicite l'appui du public canadien.

Des délégués complets sur chaque département peuvent être obtenus au bureau principal ou d'aucun des agents.

G. B. MUIR,

Gérant du Département du Feu.

EDWARD STARK,

Gérant du Département de la Vie et des Accidents.

UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLE. ERRE.—Capital 24 Millions \$g.—Déposé en Canada, \$500,000. FEU.—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus. VIE.—Garant o parlaité et taux raisonnable. Marques etant distinctives—Economie dans l'administration et bonus libéraux. Voir exemplés dans le prospectus.

MORLAND, WATSON & CIE.,

Agents Généraux pour le Canada.

FRED. COLA, Secrétaire.  
A. TELLIER Sous-Agent.

Bureaux—355 & 387 Rue St. Paul.

Marchands de Cuir.

A. KEROACK,

NÉGOCIANT EN GROS DE CUIRS, PEAUX,

HUILES, et MARCHAND A COMMISSION.

505 Rue St. Paul, MONTREAL.

LA SEMELLE PATENTÉE DE NOË BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER de l'HUMIDITÉ et du FROID, LES CHAUSSES DE CUIR et de POITRINE, cet article est indispensable à tout et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION.

C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

Divers.

P. POULIN & CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORNIAUX, GENÈVRE, Old Tom, VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, etc. M. R. HAVES A CO. DISTILLATION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE PORCELAINES, VERRERIES et VAISSELLE,

335 & 341 Rue St. Paul,

BATISSE DES SÈGERS, MONTREAL.

LAURENT, LAFORCE & CIE.,

AGENTS POUR LES CÉLÈBRES PIANOS

KNABE, BALTIMORE;  
SCHULTZ & LUDLOFF, NEW YORK;  
MARSHALL & WENDELL, ALBANY,  
No. 25 RUE NOTRE DAME, MONTREAL.